

Etude sur les pêcheurs de Gironde 2026

FÉDÉRATION NATIONALE PÊCHE

33 FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE

SOMMAIRE

Méthodologie **3**
Données structurelles de l'étude **4**
Répartition homme/femme 4
Age des participants 4
Catégorie socio-professionnelle des participants 5
Lieu de résidence 5
Pratiques des pêcheurs girondins **6**
Carte de pêche 6
Connaissance du réseau associatif et investissement 7
Apprentissage / motivations des pêcheurs 9
Caractéristiques des sorties de pêche 11
Techniques de pêche 15
Croisement des techniques de pêche par âge et par CSP 19
Modes de pêche 21
Croisement des modes de pêche par âge et par CSP 24
Pratique du no-kill 25
Espèces ciblées 26
Parcours de pêche fréquentés régulièrement en Gironde 29
Attentes des pêcheurs en termes d'actions **30**
Perspectives **32**
Protection et restauration des milieux aquatiques 32
Cartes de pêche et fidélisation des pratiquants 32
Communication et mobilisation du réseau associatif 32
Transmission et accès à la pêche 33
Techniques, modes de pêche et parcours 33
Espèces recherchées et gestion piscicole 33
Réglementation et contrôles de la pêche 34

Méthodologie

Cette nouvelle étude a pour **objectif d'identifier les pratiques et les attentes des pêcheurs de loisir de Gironde**, en se basant sur des données statistiques issues d'une enquête disponible en ligne sur internet entre le 23 janvier 2026 et le 26 mars 2026. Les résultats sont issus de données récoltées auprès de **614 individus**, via l'outil Google Forms (Cf. questionnaire en annexe).

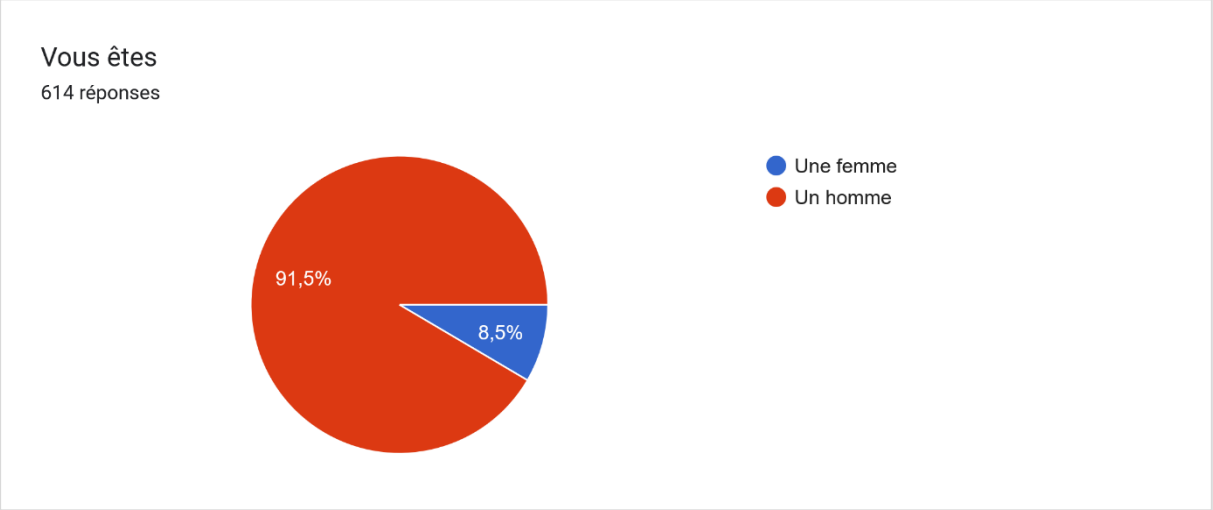
Pour diffuser l'enquête, plusieurs canaux de communication ont été utilisés : emailings aux adhérents, publication d'un article sur le site internet peche33.com, publications sur les réseaux sociaux, relais auprès des AAPPMA girondines.



Pêcheur au coup et sa station

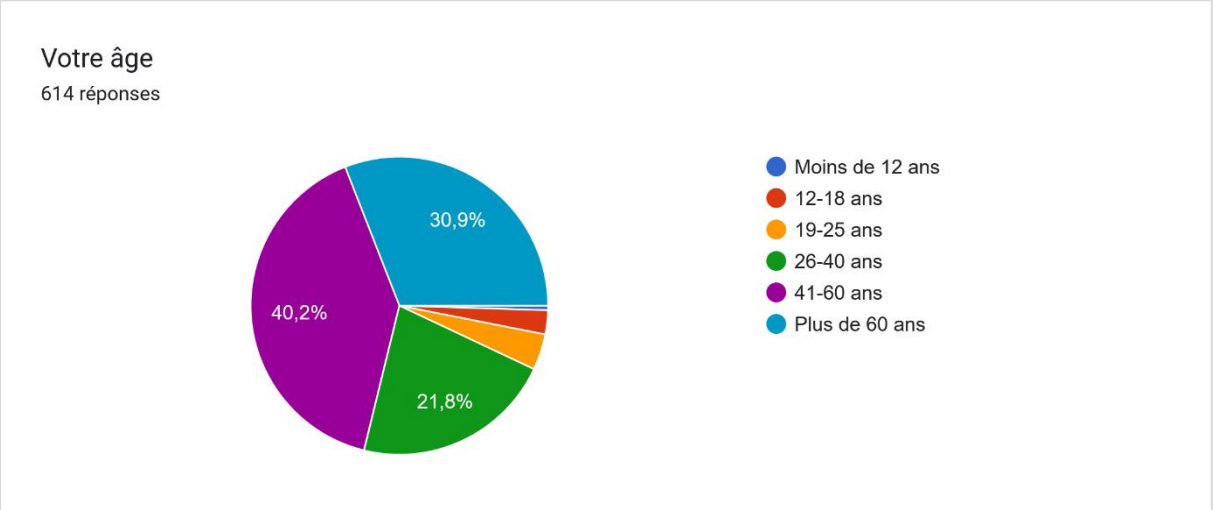
Données structurelles de l’étude

Répartition homme/femme



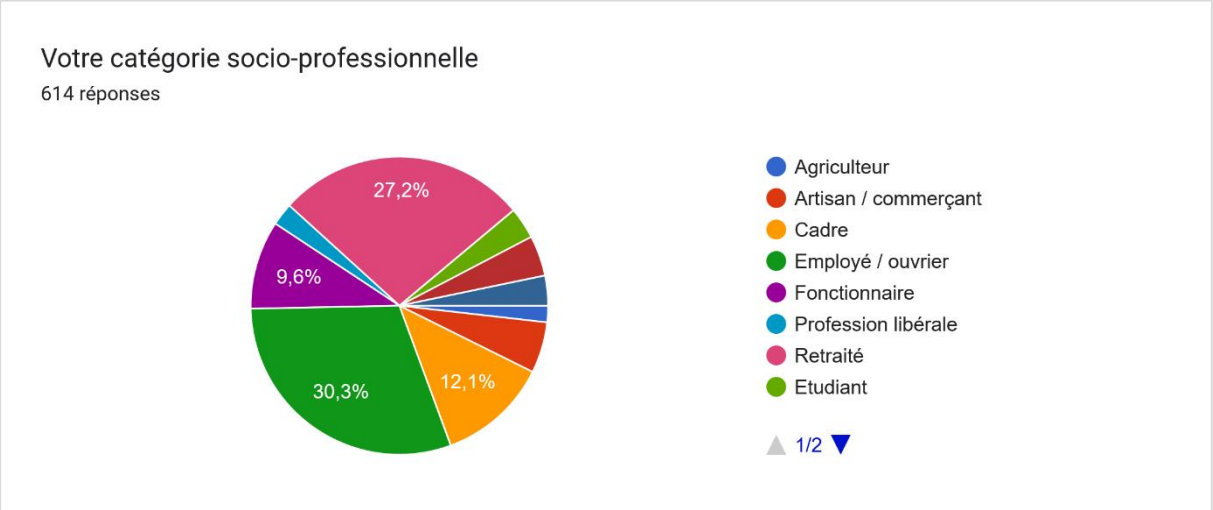
91,5 % des répondants sont des hommes. Cela correspond à la répartition homme/femme que nous observons chez les pêcheurs girondins (92/8%).

Age des participants



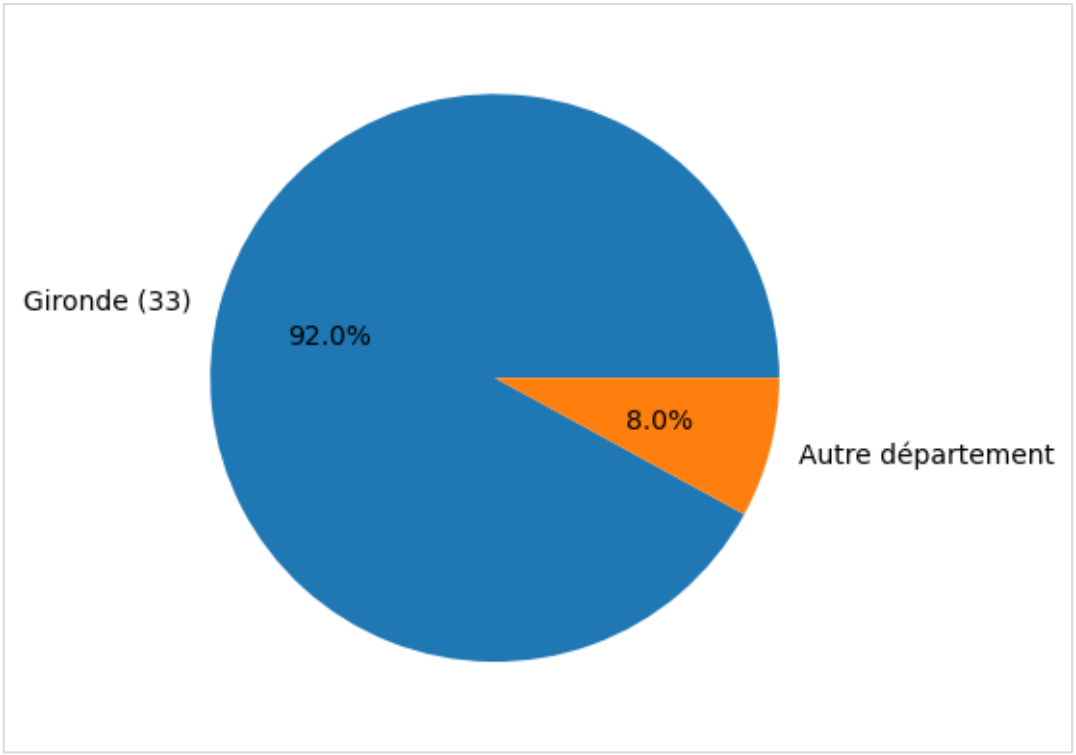
Toutes les tranches d’âge sont représentées, avec néanmoins une sous-représentation des moins de 18 ans, liée entre autres au mode d’administration de l’enquête. Par rapport à l’enquête de 2022, les répondants sont plus âgés avec 71,1% de plus de 40 ans contre 61,1% quatre ans plus tôt.

Catégorie socio-professionnelle des participants



Les profils sont variés et correspondent globalement à ceux de 2022 : les employés/ouvriers sont les plus représentés (-3,6%), suivi par les retraités (+1,4%) et les cadres (+1%).

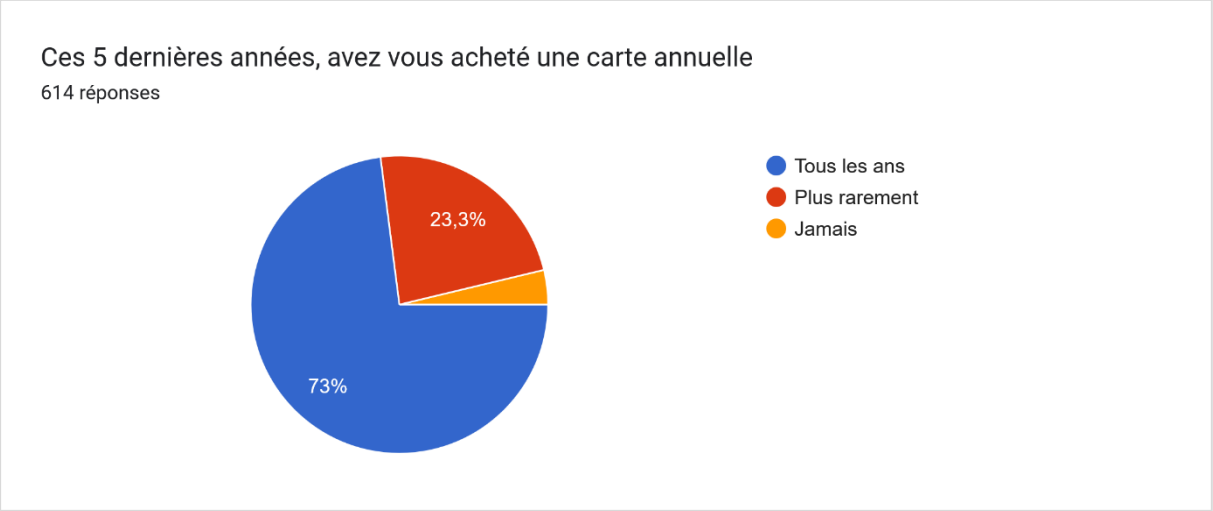
Lieu de résidence



Sur cette enquête, environ 9 répondants sur 10 sont domiciliés en Gironde (semblable à 2022). Les 8% restants viennent principalement des départements limitrophes : Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes et Charente-Maritime.

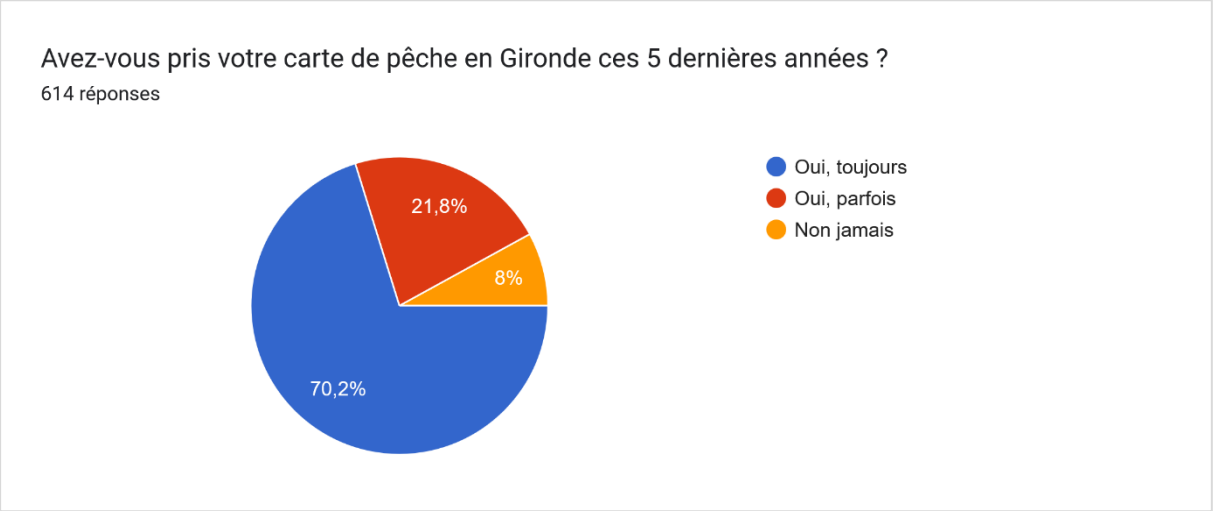
Pratiques des pêcheurs girondins

Carte de pêche



Presque de 3 répondants sur 4 prennent leur carte de pêche tous les ans (+4,5% par rapport à 2022).

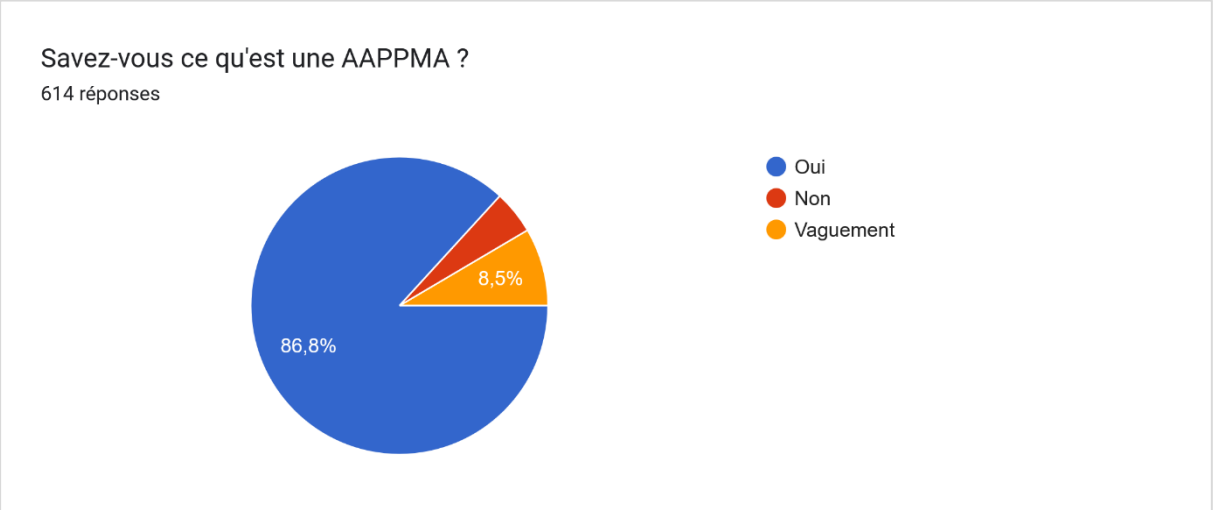
La carte de pêche interfédérale est de loin la plus plébiscitée par les répondants, puisque 62,1% en ont pris une au cours des 5 dernières années (+2,7% par rapport à 2022).

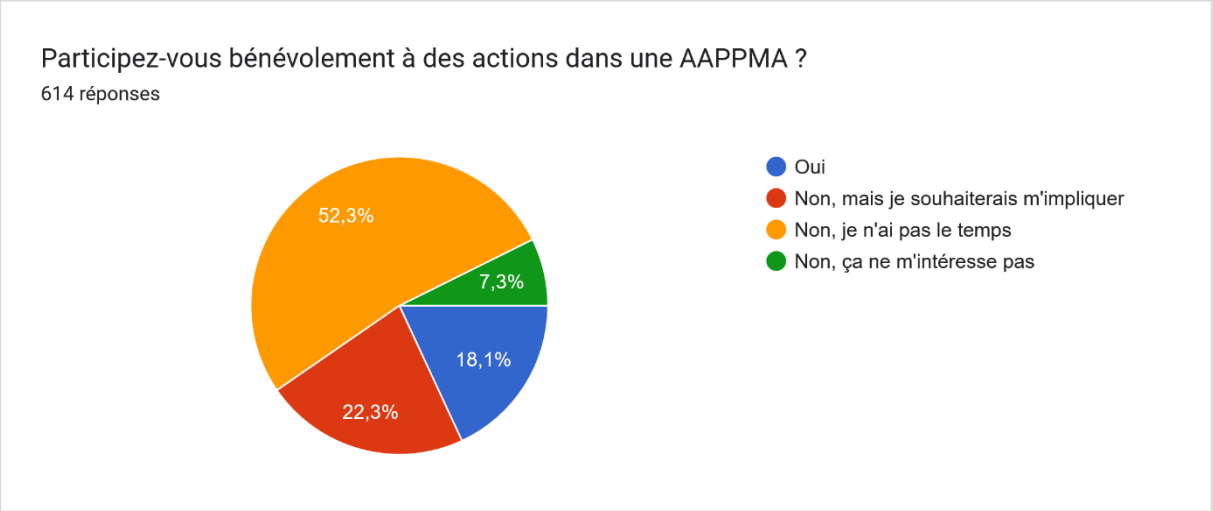


Plus de 2 répondants sur 3 ont pris leur carte de pêche chaque année en Gironde au cours des 5 dernières années (+7,4% par rapport à 2022).

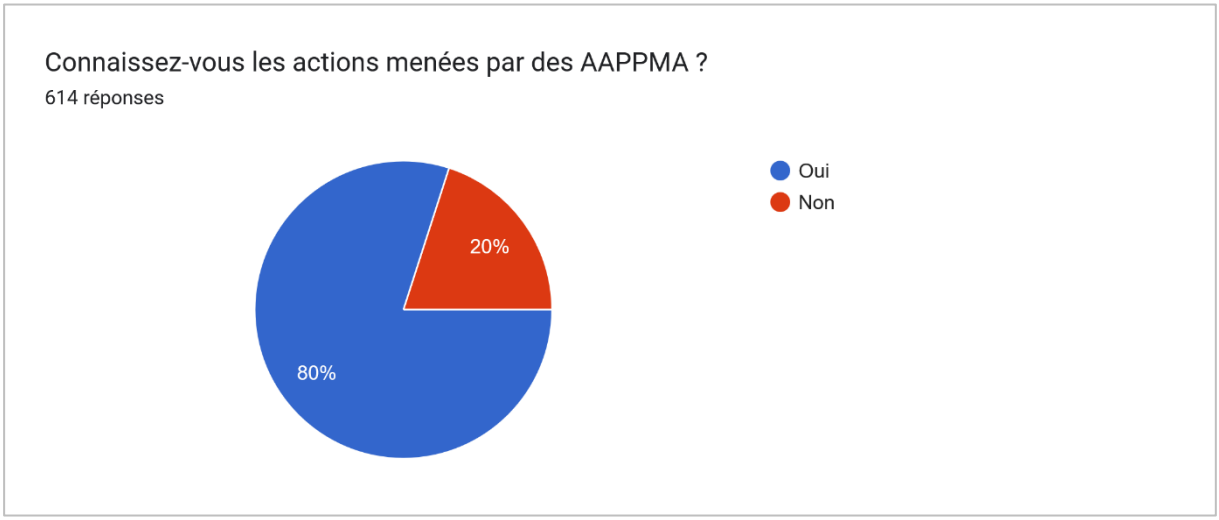
Les **raisons principales** invoquées par les sondés pour expliquer le non-renouvèlement de leur carte chaque année sont les mêmes qu'en 2022 : **l'augmentation du prix de la carte** (55,1%) et le **manque de temps pour aller pêcher** (35,6%).

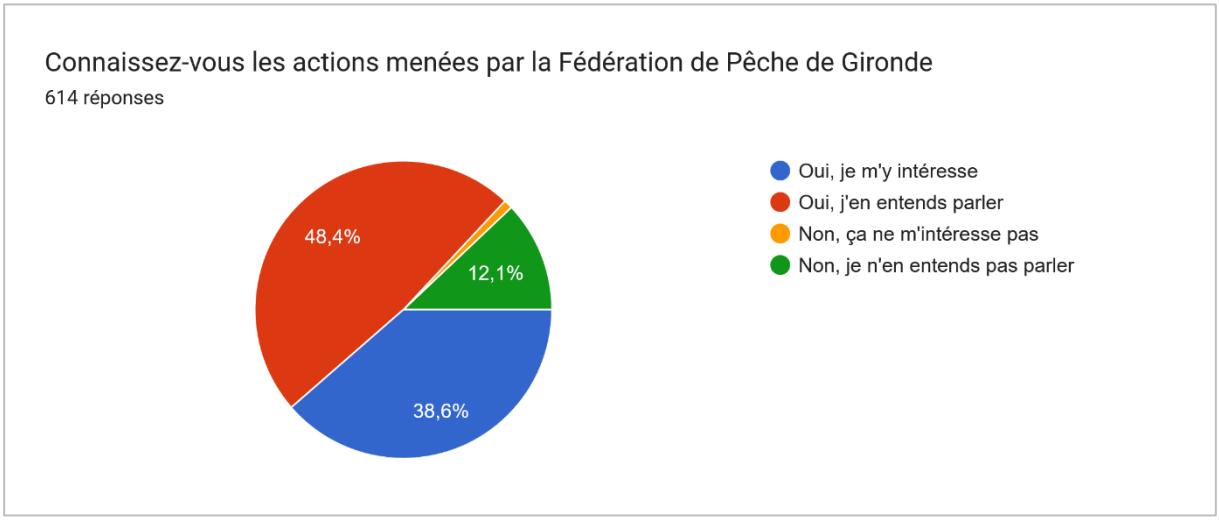
Connaissance du réseau associatif et investissement



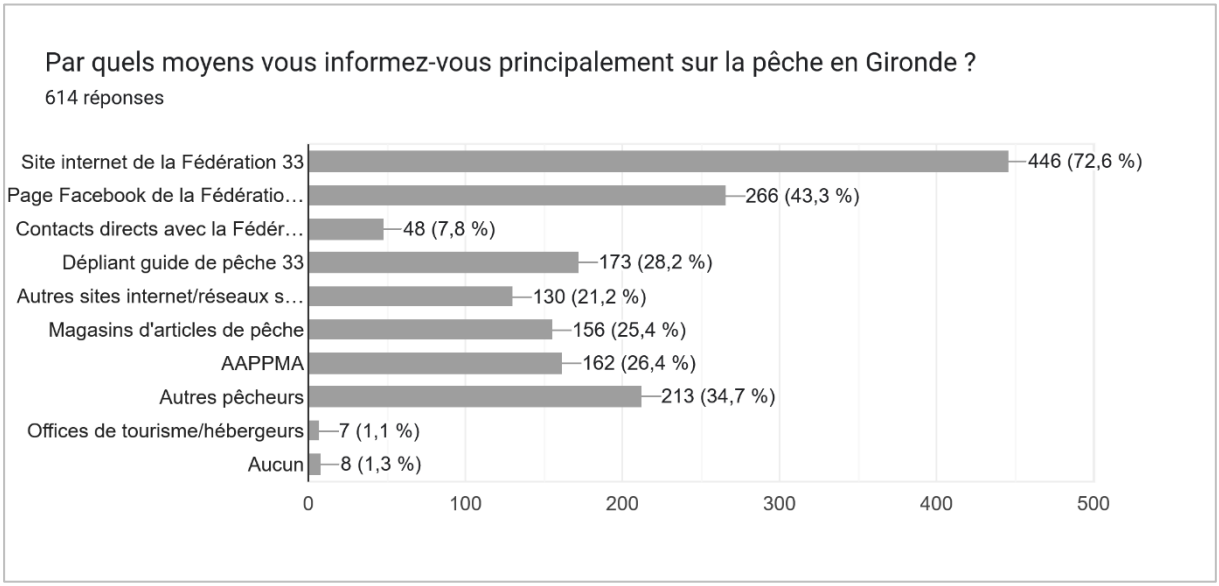


86,8% des pêcheurs estiment savoir ce qu'est une AAPPMA (+1% par rapport à 2022). Ils sont 18,1% à s'investir dans une AAPPMA (+1,8% par rapport à 2022). 22,3% souhaiteraient s'investir, soit -4,4% par comparé à 2022. Le potentiel de recrutement de bénévoles est donc en diminution.



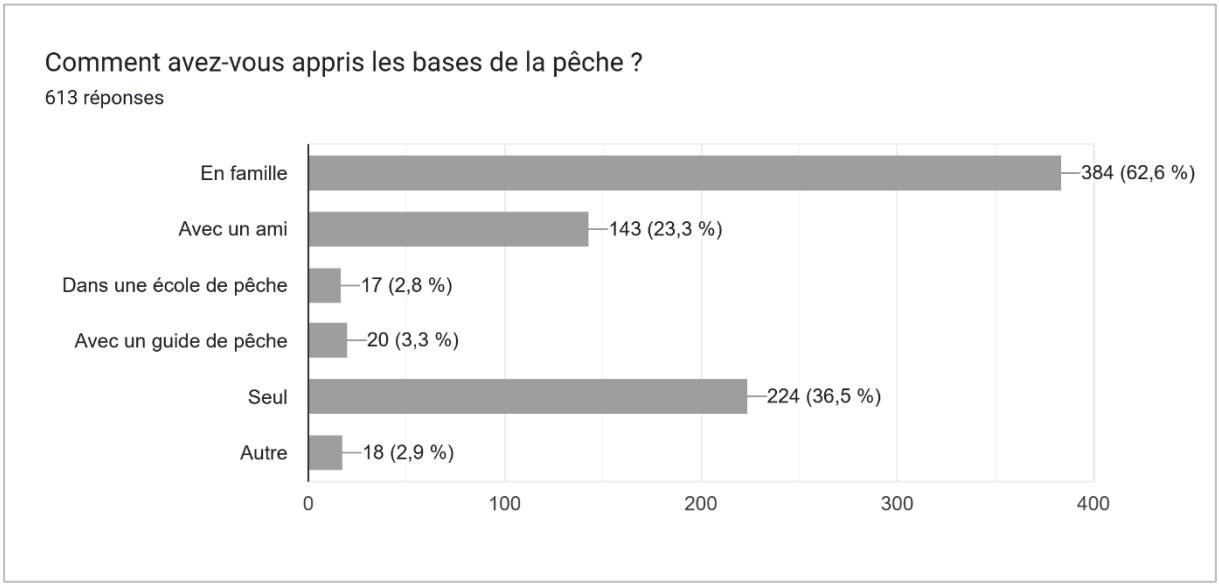


8 pêcheurs sur 10 connaissent les actions menées par des AAPPMA (-0,7% par rapport à 2022). Ils sont 87% à connaitre les actions menées par la Fédération (+1,2%) avec une progression notable sur la frange qui s'y intéresse (+2,8%). **La communication menée par la Fédération porte ses fruits**. En revanche, la baisse de notoriété au niveau des AAPPMA, même si elle est faible, est inquiétante.

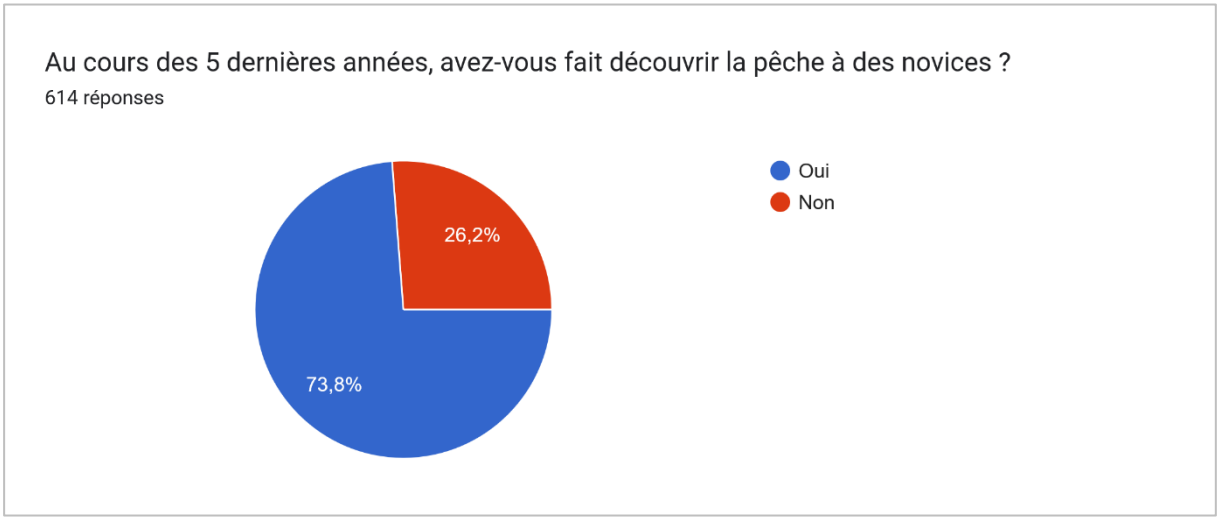


En ce qui concerne les canaux d'information utilisés par les pêcheurs, **le site internet peche33.com est toujours largement en tête,** et même en progression (+2,5% par rapport à 2022). La page Facebook est encore en seconde position, mais en régression (-1,9%). **Tous les autres relais de communication sont en progression** (guide de pêche notamment, +5,4%) à l'exception des offices de tourisme/hébergeurs.

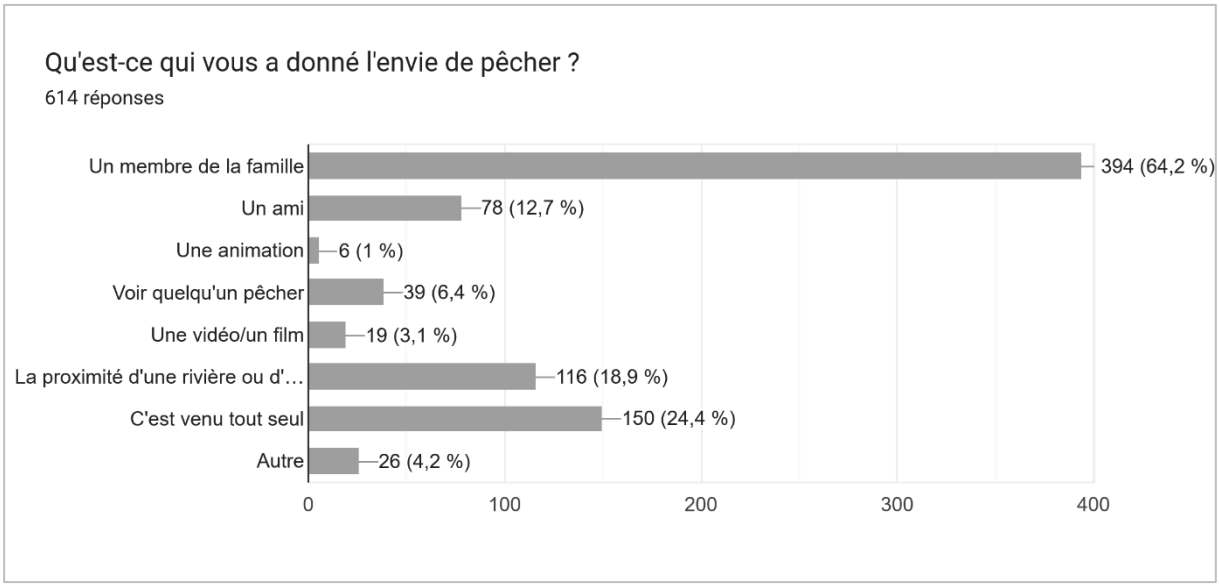
Apprentissage / motivations des pêcheurs



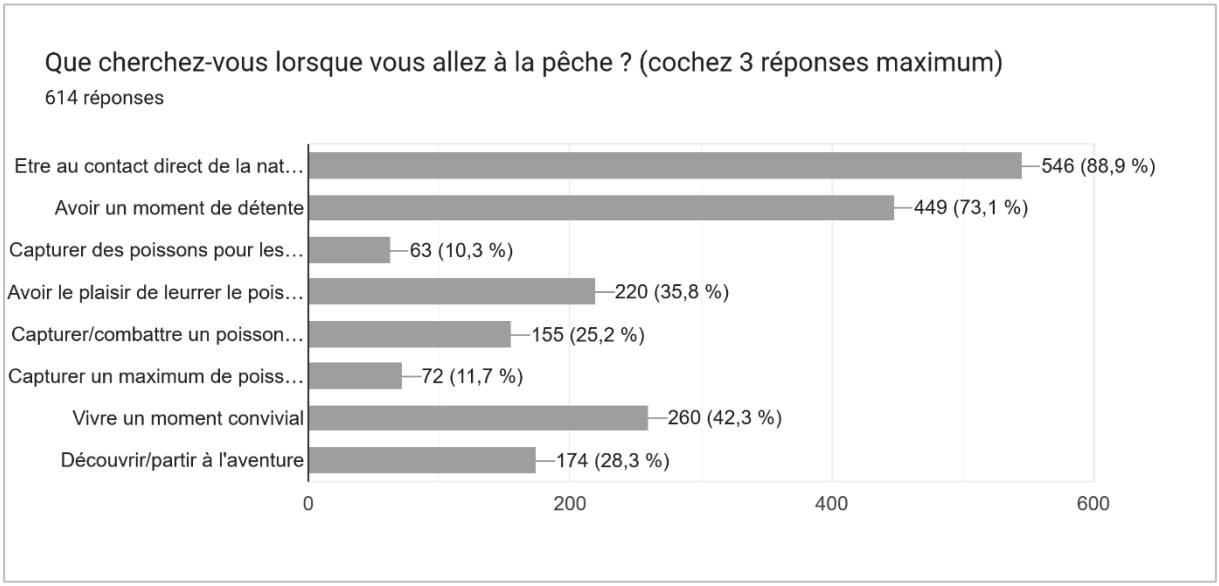
En majorité, c'est par la famille que les pratiquants sont initiés, mais en recul par rapport à 2022 (-3,1%). L'apprentissage de la pêche seul progresse (+1,5%), mais aussi via une école de pêche ou avec un guide même si cela reste faible (+0,9%).



73,8% des répondants déclarent avoir fait découvrir la pêche à un novice au cours des 5 dernières années (-1,8%). Cela confirme malgré tout **l'importance de la transmission par les proches pour cette activité.**

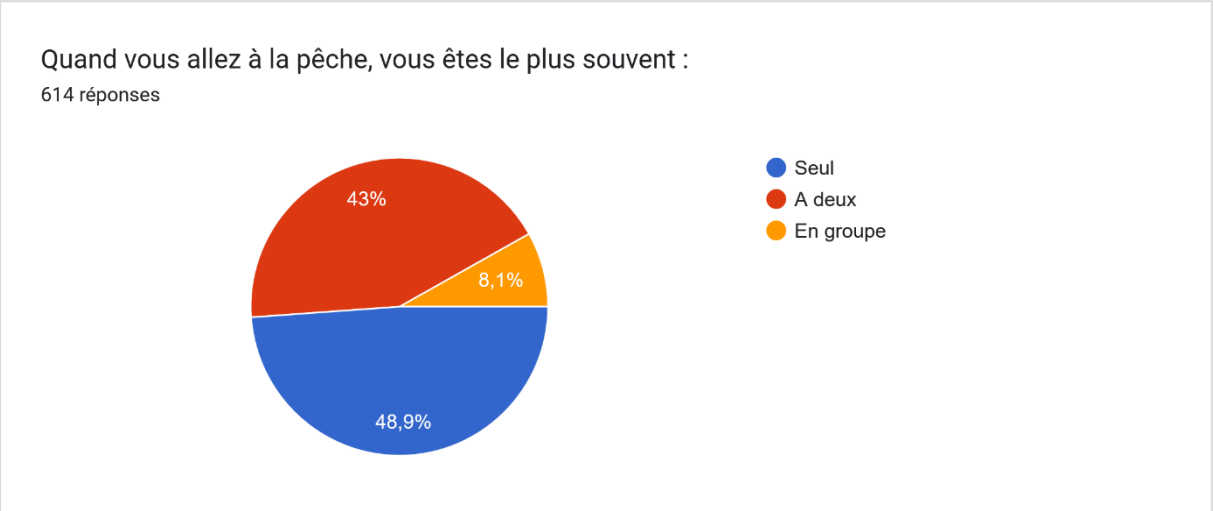


Peu de changement par rapport à 2022, c'est toujours par la famille que vient l'envie de pêcher pour une grande majorité de pratiquants (-0,1%). A noter que pour près d'un quart des pêcheurs, c'est « venu tout seul » (+1,4%), et que la proximité d'une rivière ou d'un plan d'eau a aussi un rôle important (+0,9%).

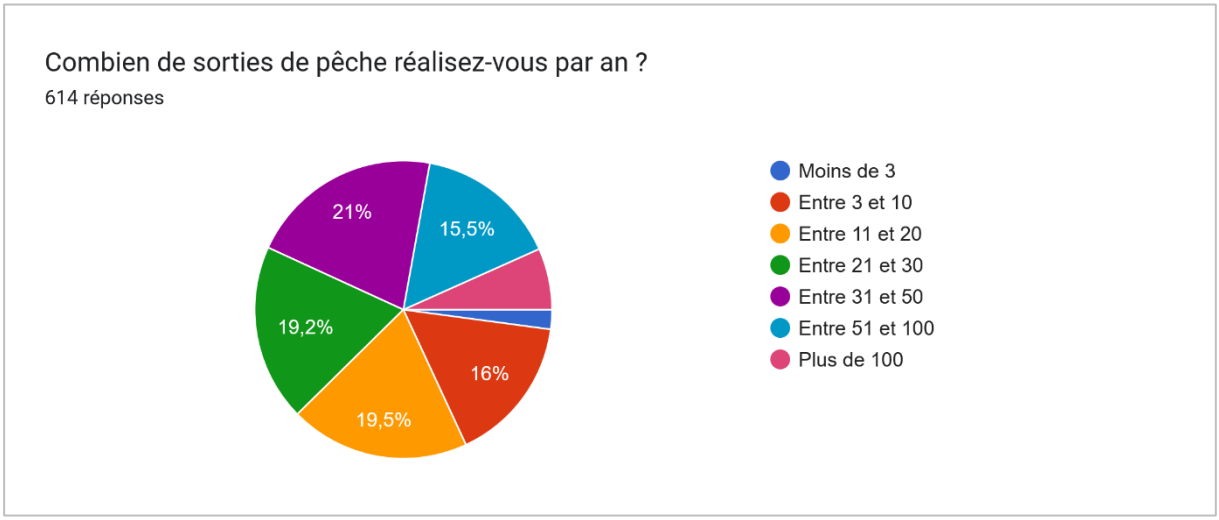


Le contact avec la nature est la raison la plus plébiscitée, comme en 2022 (+0,4%), devant le moment de détente (+0,6%). **Globalement, les mêmes proportions de réponses sont observées par rapport à il y a quatre ans,** avec une belle progression de la capture d'un maximum de poissons (+3,7%) et la diminution du moment convivial (-3,2%).

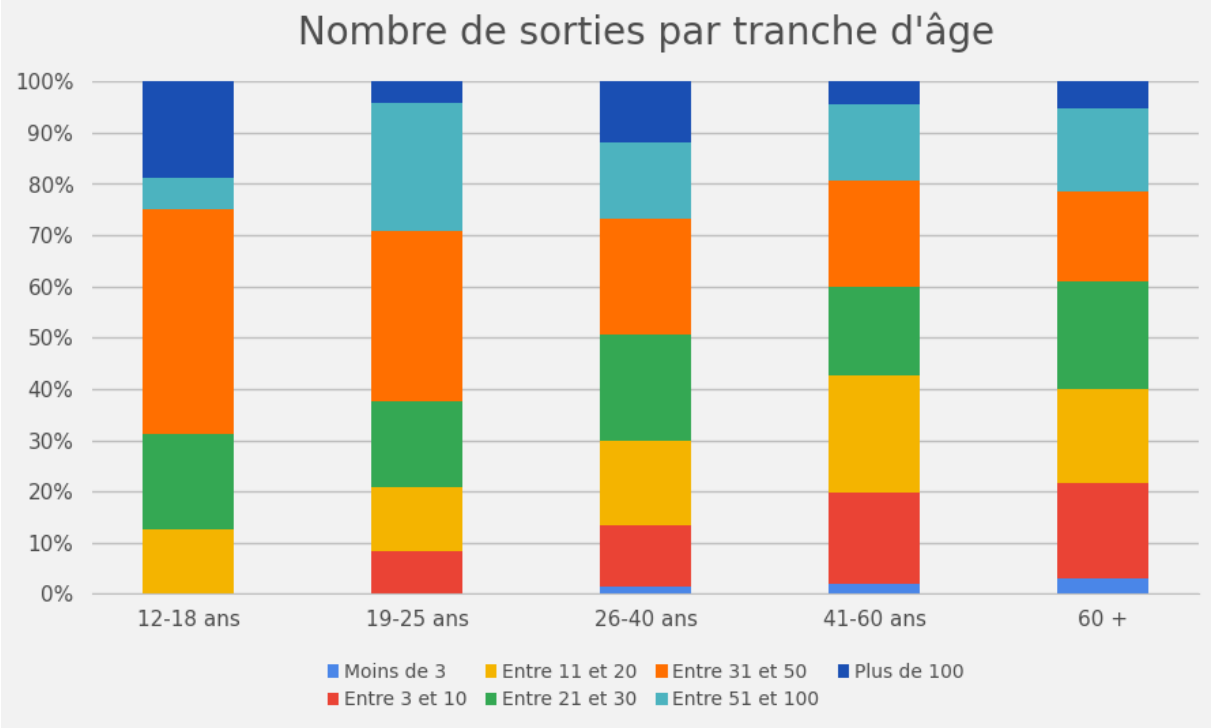
Caractéristiques des sorties de pêche



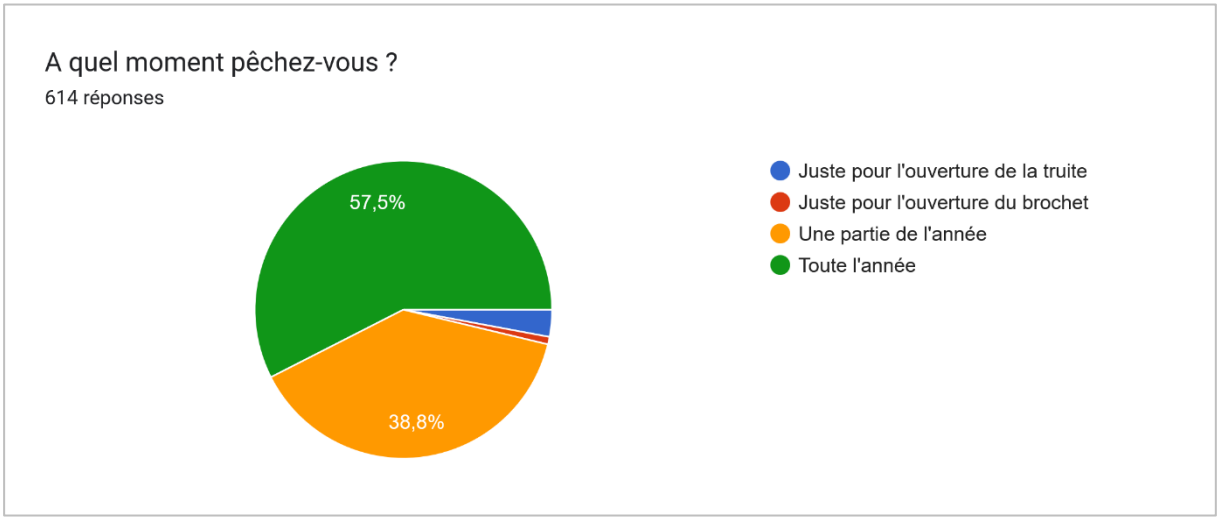
La pêche se pratique essentiellement seul ou à deux, rarement à plus nombreux.



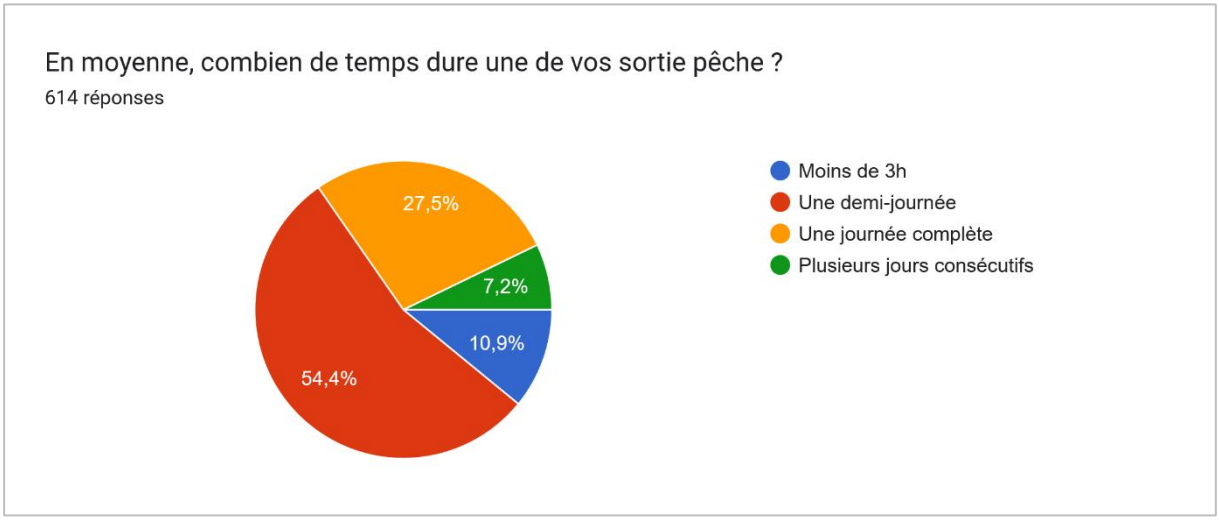
Comme en 2022, on observe que le nombre de sorties de pêche par an varie beaucoup en fonction des pratiquants. Il n'y pas de tendance globale qui se dessine, les pêcheurs effectuant généralement entre 3 et 100 sorties annuelles.



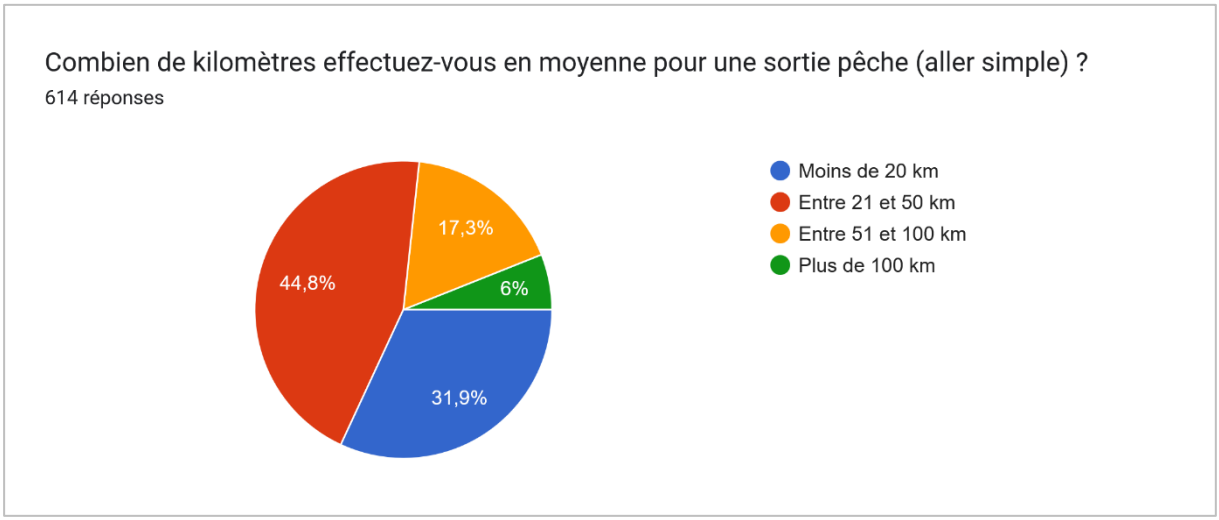
En revanche, si on fait un croisement par tranche d'âge, on s'aperçoit que **ce sont les moins de 25 ans qui effectuent le plus de sorties par an**. Ce chiffre décroit de manière globale avec l'âge des pratiquants. Si chez les plus de 25 ans il y a peu de changements par rapport à 2022, il est intéressant de voir que **les pratiques ont évoluées chez les plus jeunes** : les 12-25 ans font désormais majoritairement 20 à 50 sorties par an, alors qu'il y a quatre ans ils faisaient plus de 50 sorties par an.



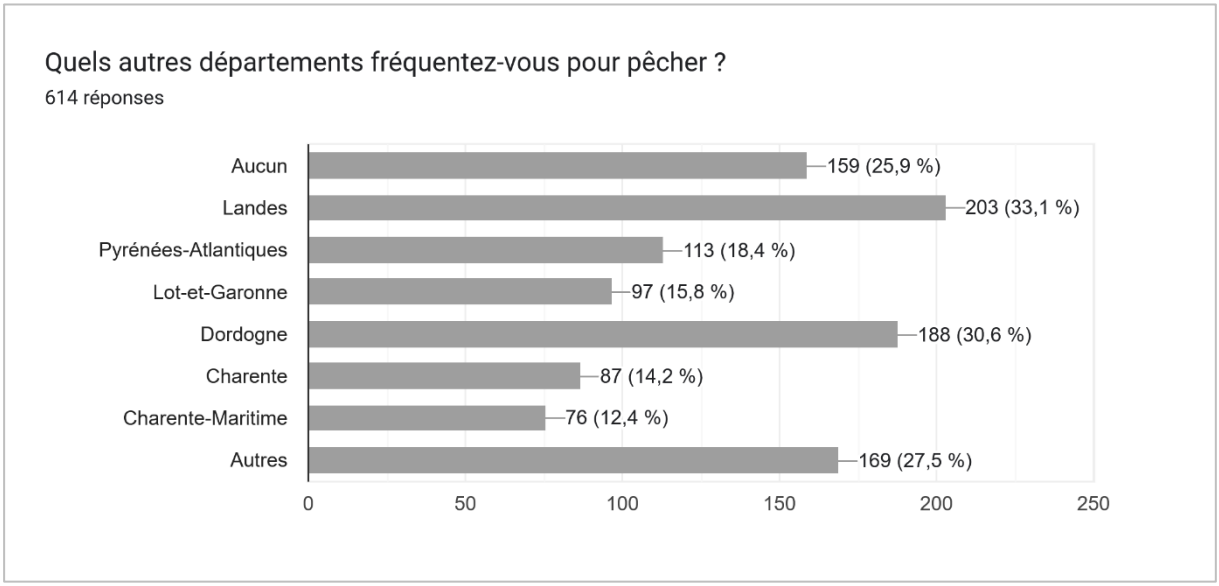
La majorité des pêcheurs pêche toute l'année. Ils sont très peu nombreux à pratiquer uniquement lors des ouvertures de la truite et du brochet (pas de changements par rapport à 2022).



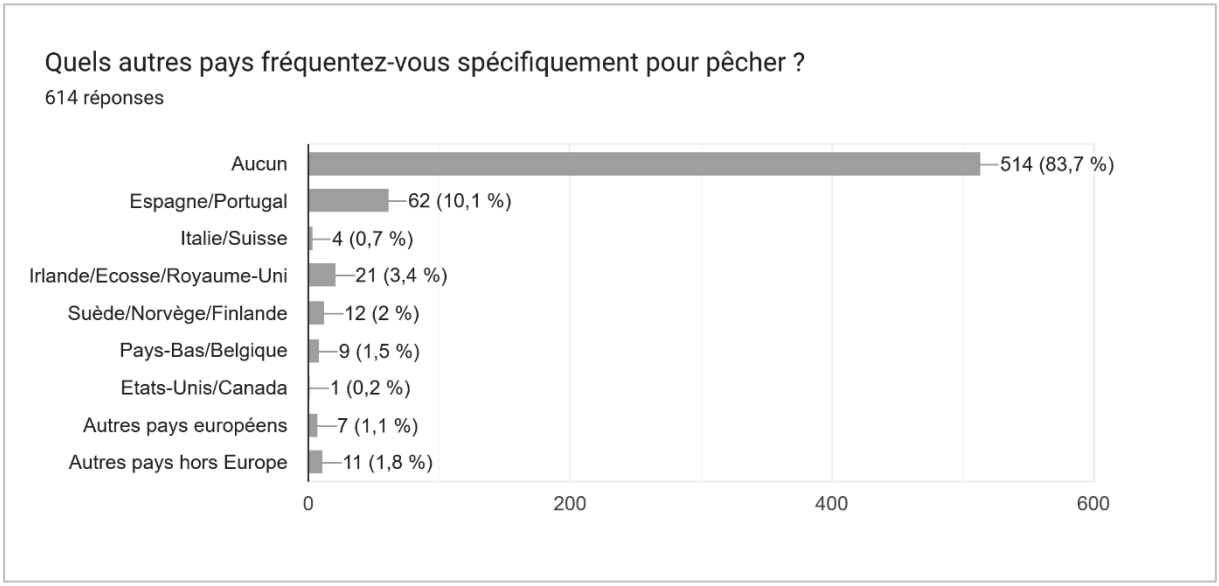
La durée moyenne d'une sortie de pêche est d'une demi-journée pour la majorité des pêcheurs. A noter que près de 3 pêcheurs sur 10 font régulièrement des journées de pêche complètes (-1,6% par rapport à 2022).



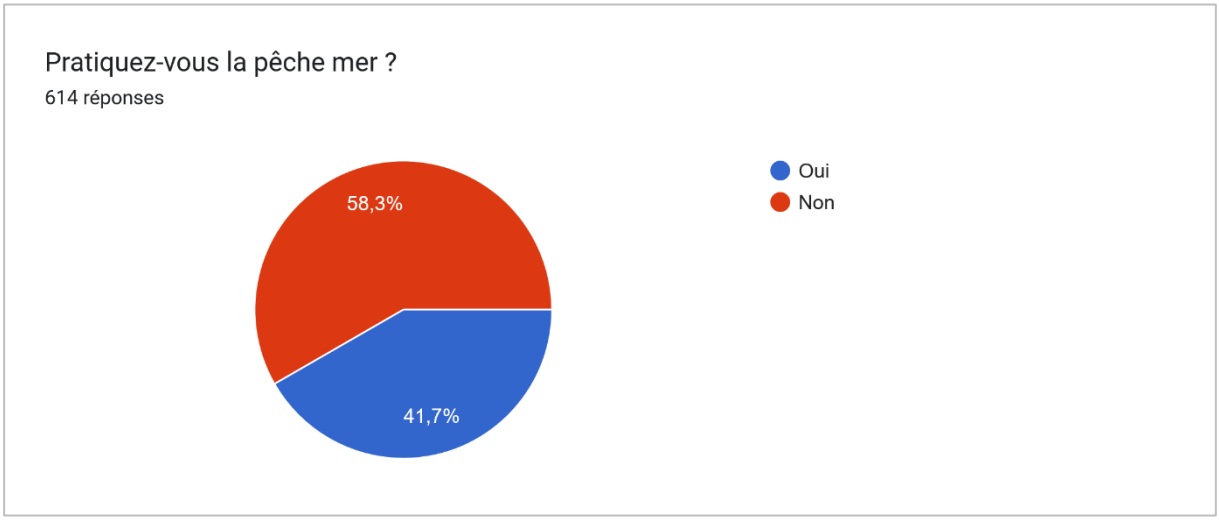
44,8% des pratiquants font entre 21 et 50 km (aller) en moyenne pour rejoindre leur spot de pêche (-2,4% comparé à 2022). En revanche il y a eu une progression sur les sorties à moins de 20 km (+3%) et à plus de 100 km (+1,2%). A voir si cette tendance se confirme dans le temps.



Comme en 2022, les trois quarts des répondants fréquentent d'autres départements que la Gironde pour pêcher. Parmi les destinations prisées, les Landes et la Dordogne se démarquent, même si ce dernier département est en baisse (-3,2%). **Les pêcheurs sont donc mobiles pour pratiquer leur loisir, au moins de manière occasionnelle.**



En ce qui concerne **les pays étrangers, 83,7% des pêcheurs répondants ne les fréquentent pas**. Néanmoins, il y a une progression par rapport à 2022 (+4,3%), notamment portée par la péninsule ibérique (+2,2%).



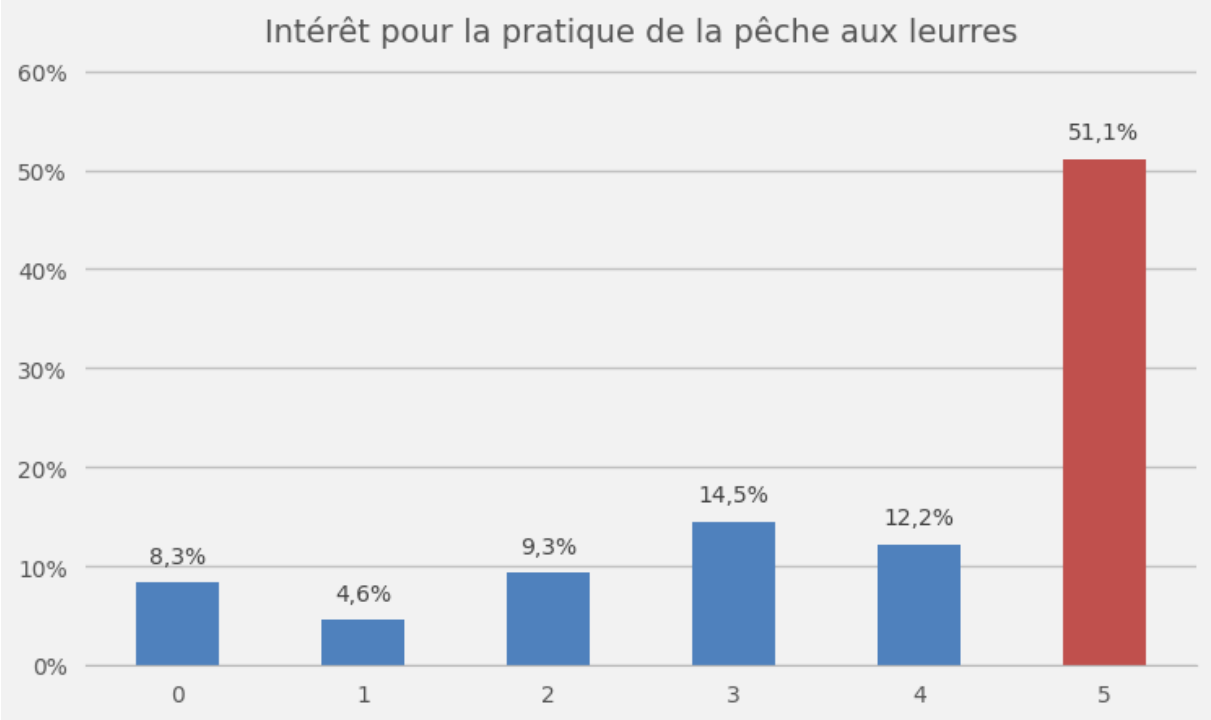
41,7% des répondants pratique aussi la pêche en mer en plus de la pratique de la pêche en eau douce. Cette double pratique est en diminution : -3,8% comparé à 2022.

Techniques de pêche

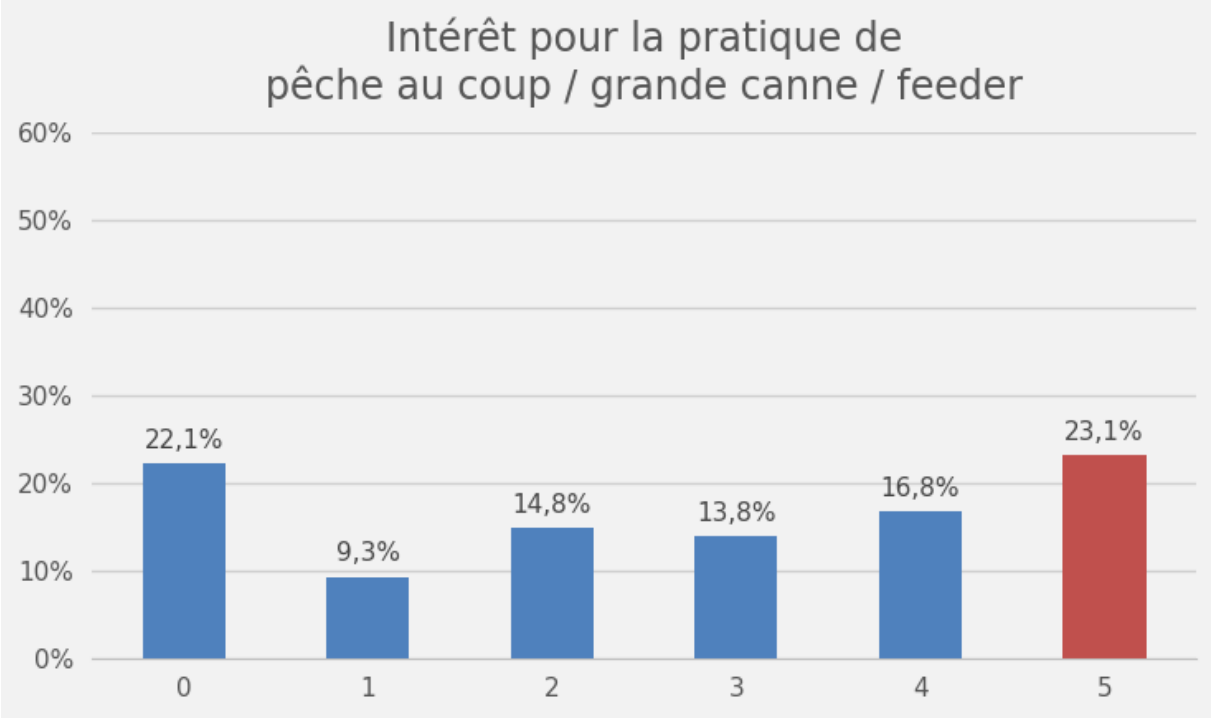
Pour les techniques de pêche, les participants à l'enquête devaient noter leur intérêt pour la pratique par une note allant de 0 (aucun) à 5 (fort).

	Technique de pêche	Note moyenne et évolution par rapport à 2022	Pratiquants ayant un intérêt fort (note = 4 ou 5)	Evolution de l'intérêt par rapport à 2022
1	**Pêche aux leurres**	**3,8** (+0,1)	**63,3%**	**+2,2%**
2	Pêche au coup / grande canne / feeder	2,7 (+0,1)	39,9%	**+2,2%**
3	Pêche au toc	1,8 (-0,1)	23,6%	**-4,6%**
4	Pêche au vif / mort posé	1,7 (-0,1)	21,3%	**-2,2 %**
5	Pêche au mort manié / ver manié	1,5 (-0,2)	14,8%	**-4,2%**
6	Pêche à la mouche	1,1 (-0,1)	13,8%	-0,4%
7	Pêche de la carpe en batterie	0,9 (-0,2)	13%	**-3,1%**
8	Pêche aux balances / filets / carrelets	0,6 (=)	4,8%	-1%

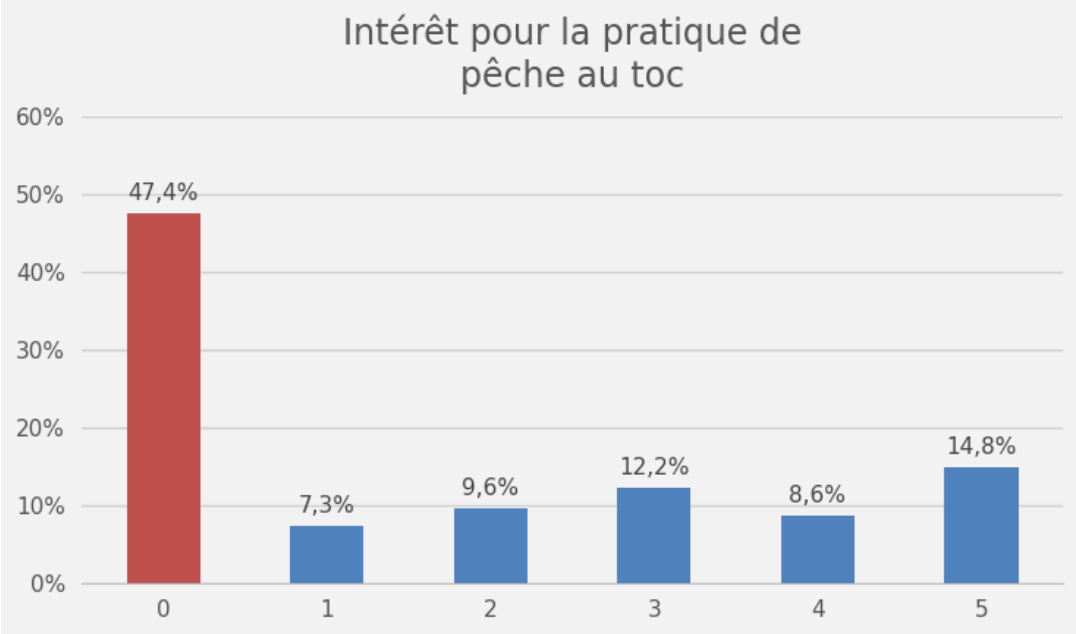
Les tendances observées en 2022 se poursuivent. **La pêche au leurre (largement en tête) et les pêches au coup ont le vent en poupe**, contrairement au toc, au vif ou au manié. L'intérêt pour la pêche de la carpe en batterie est en régression significative sur les dernières années (-3,1%), ce qui n'était pas le cas en 2022. En revanche, la pêche à la mouche se maintient alors qu'elle était en forte diminution il y a 4 ans.

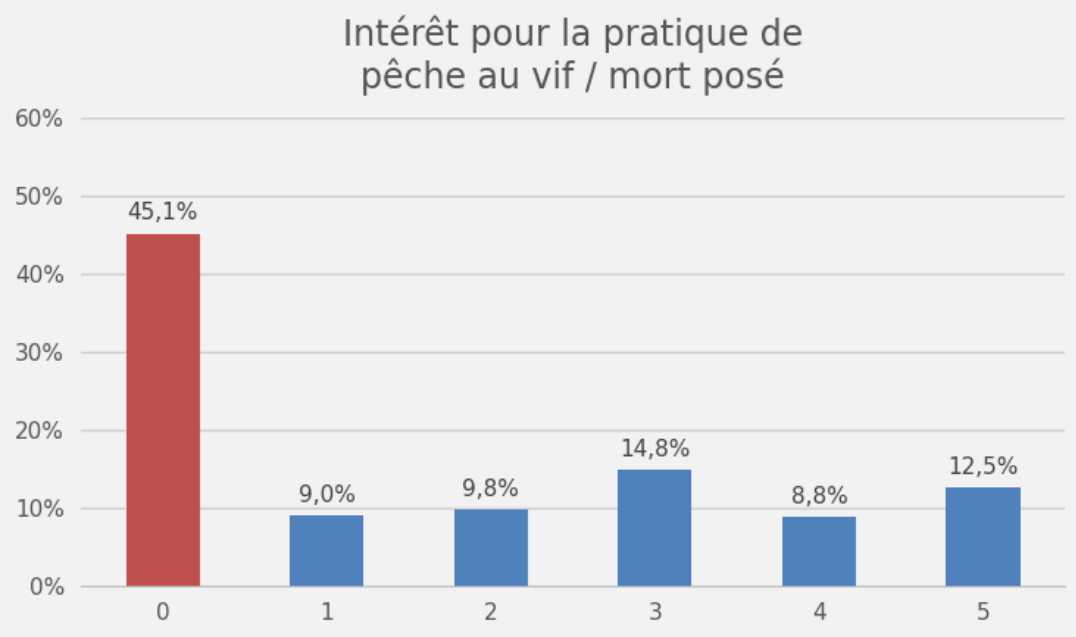


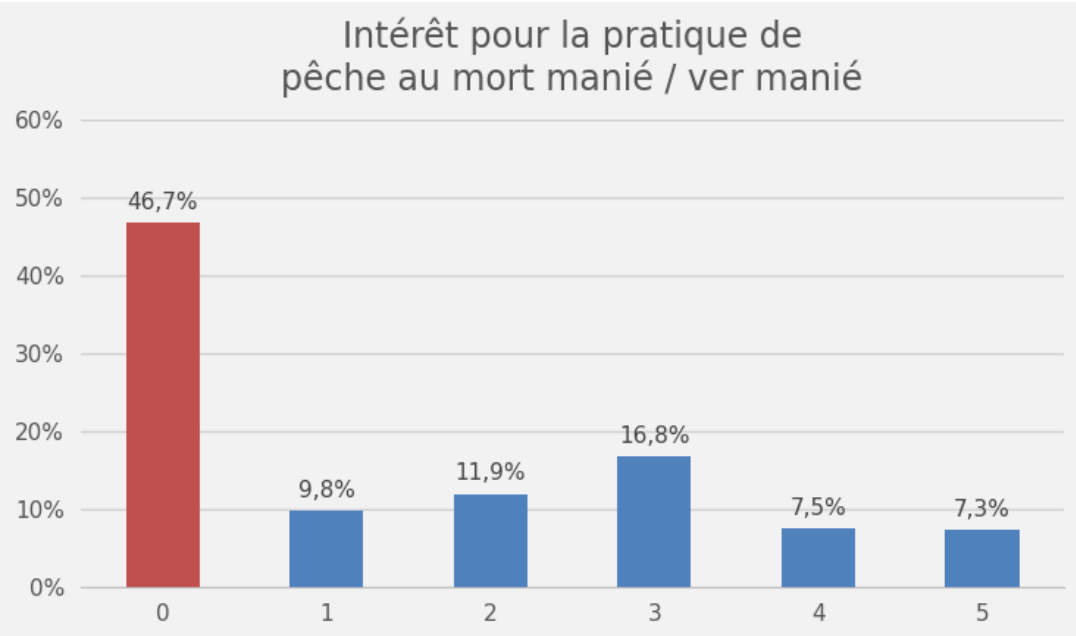
La pêche aux leurres est largement la technique la plus plébiscitée par les pêcheurs participant à l'enquête, avec une note moyenne de 3,8/5 et 51,1% des répondants qui lui ont accordé la note maximale. Cela confirme et renforce la tendance observée ces dernières années sur **l'importance de la pêche au leurre dans notre département.**



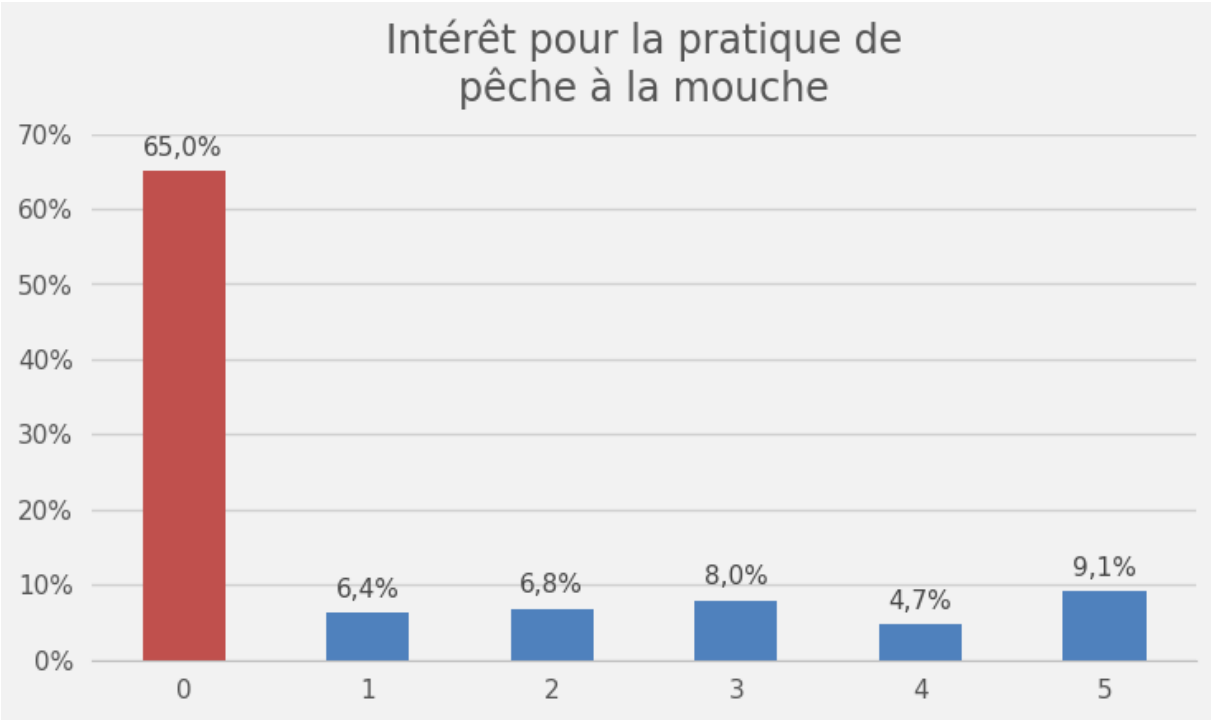
La **pêche au coup** et ses techniques dérivées arrive en seconde position avec une note moyenne de 2,7/5 et 23,1% des répondants qui lui ont donné la note maximale. Cette pêche se démarque par un **intérêt global relativement important pour les pêcheurs girondins**.

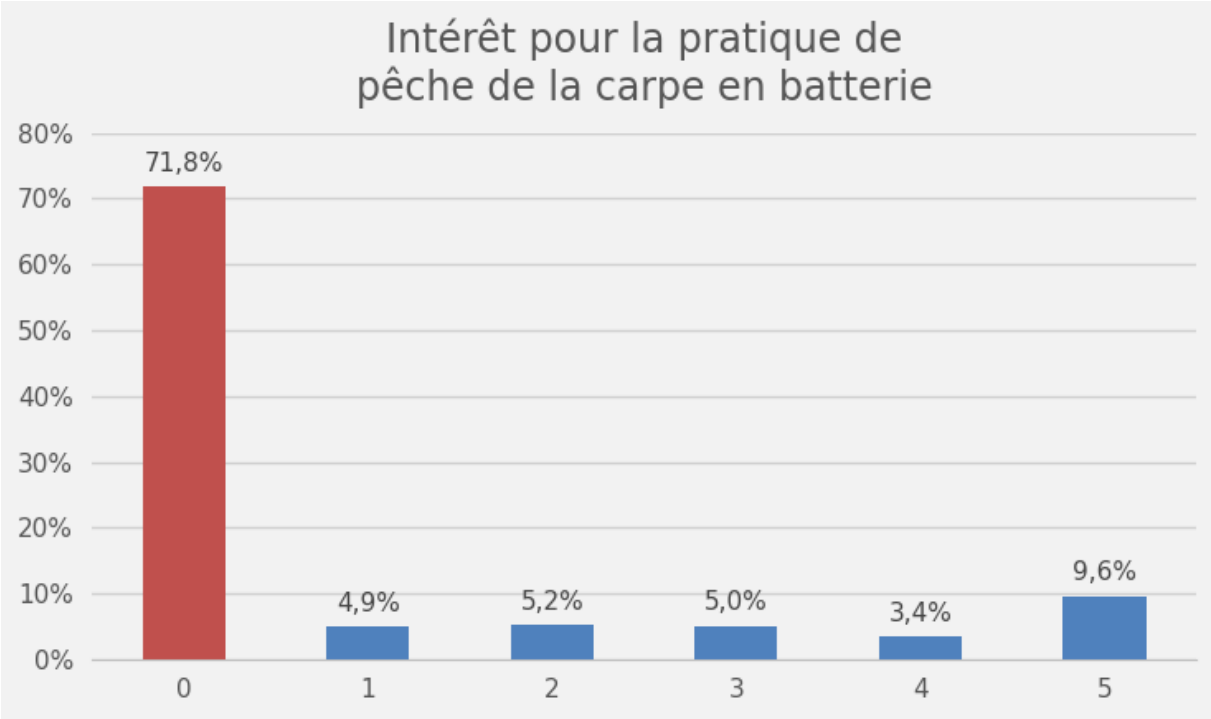

Intérêt pour la pratique de pêche au toc
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
47,4%
7,3%
9,6%
12,2%
8,6%
14,8%
0
1
2
3
4
5


Intérêt pour la pratique de pêche au vif / mort posé
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
45,1%
9,0%
9,8%
14,8%
8,8%
12,5%
0
1
2
3
4
5

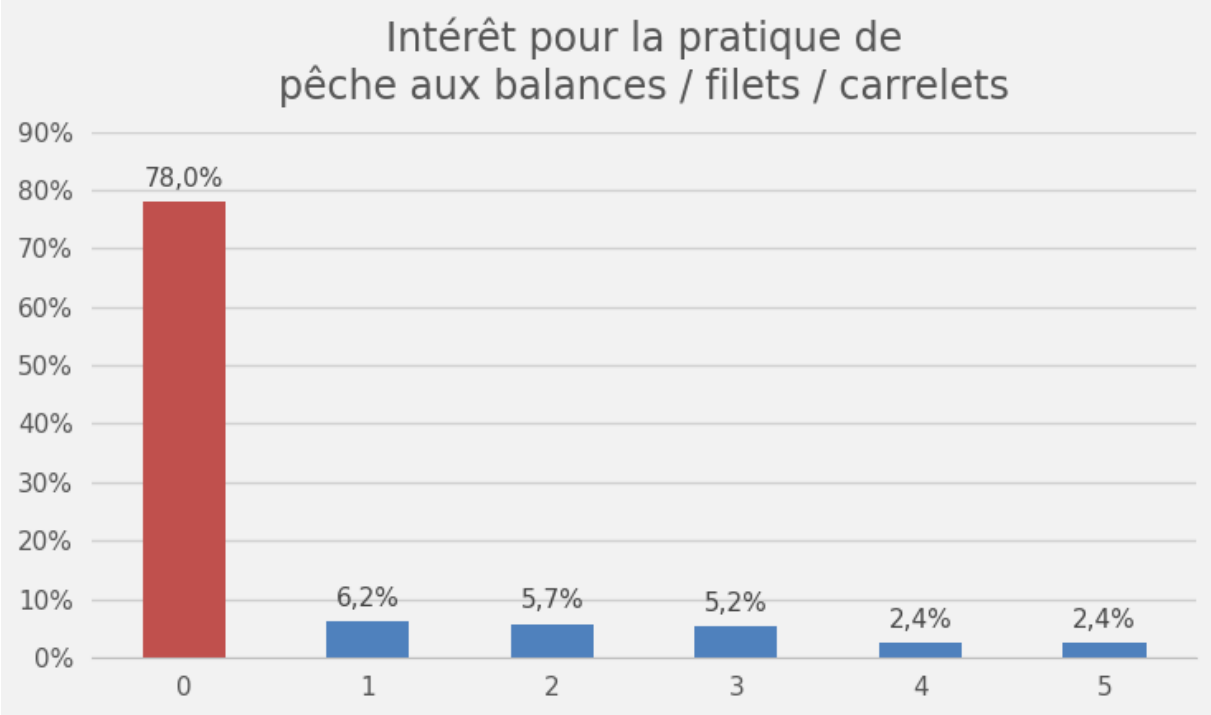

Intérêt pour la pratique de pêche au mort manié / ver manié
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
46,7%
9,8%
11,9%
16,8%
7,5%
7,3%
0
1
2
3
4
5

Viennent en ensuite **la pêche au toc, la pêche au vif/mort posé et la pêche au mort manié/ver manié** avec des notes moyennes comprises entre 1,8/5 et 1,5/5. **Ces techniques sont de moins en moins plébiscitées :** on constate une tendance à la baisse depuis de nombreuses années, qui ne semblent pas prête à s'inverser.





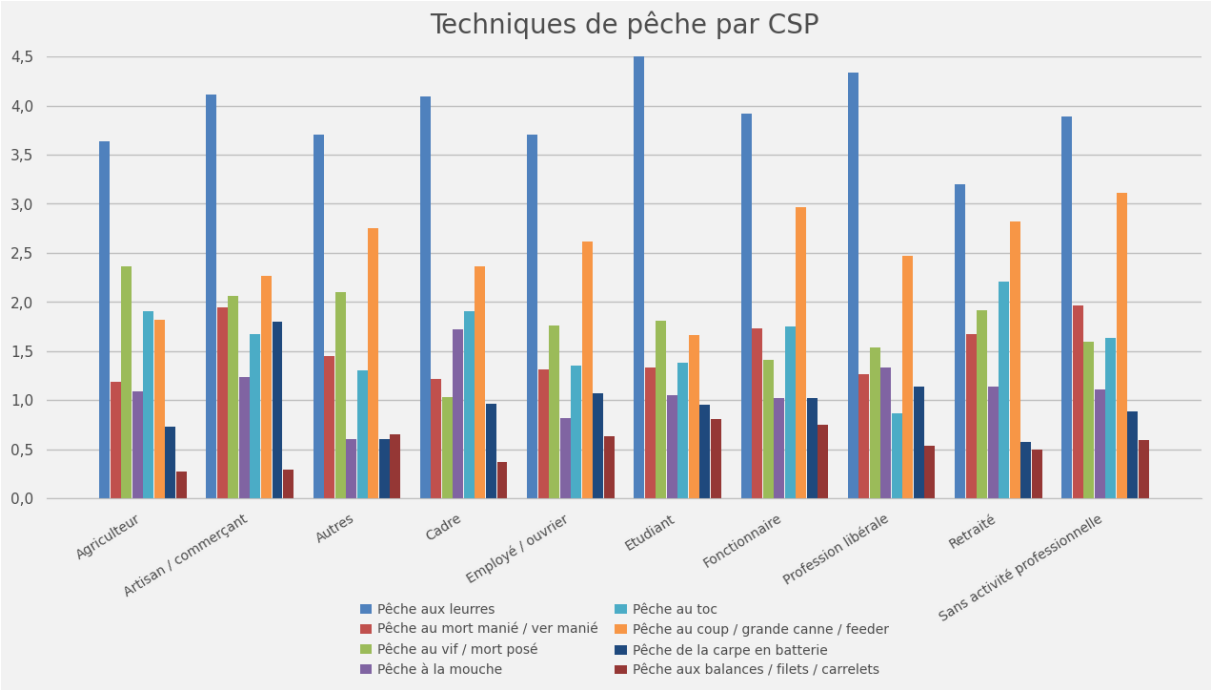
La pêche à la mouche et la pêche de la carpe en batterie sont plus confidentielles et plus exclusives, avec des notes moyennes respectivement de 1,1/5 et 0,9/5. Sur ces deux techniques, le nombre de pratiquants qui n'y voit aucun intérêt (note 0/5) est supérieur au nombre qui y voit un intérêt (notes comprises entre 1/5 et 5/5). Cela ne change pas par rapport à 2022.

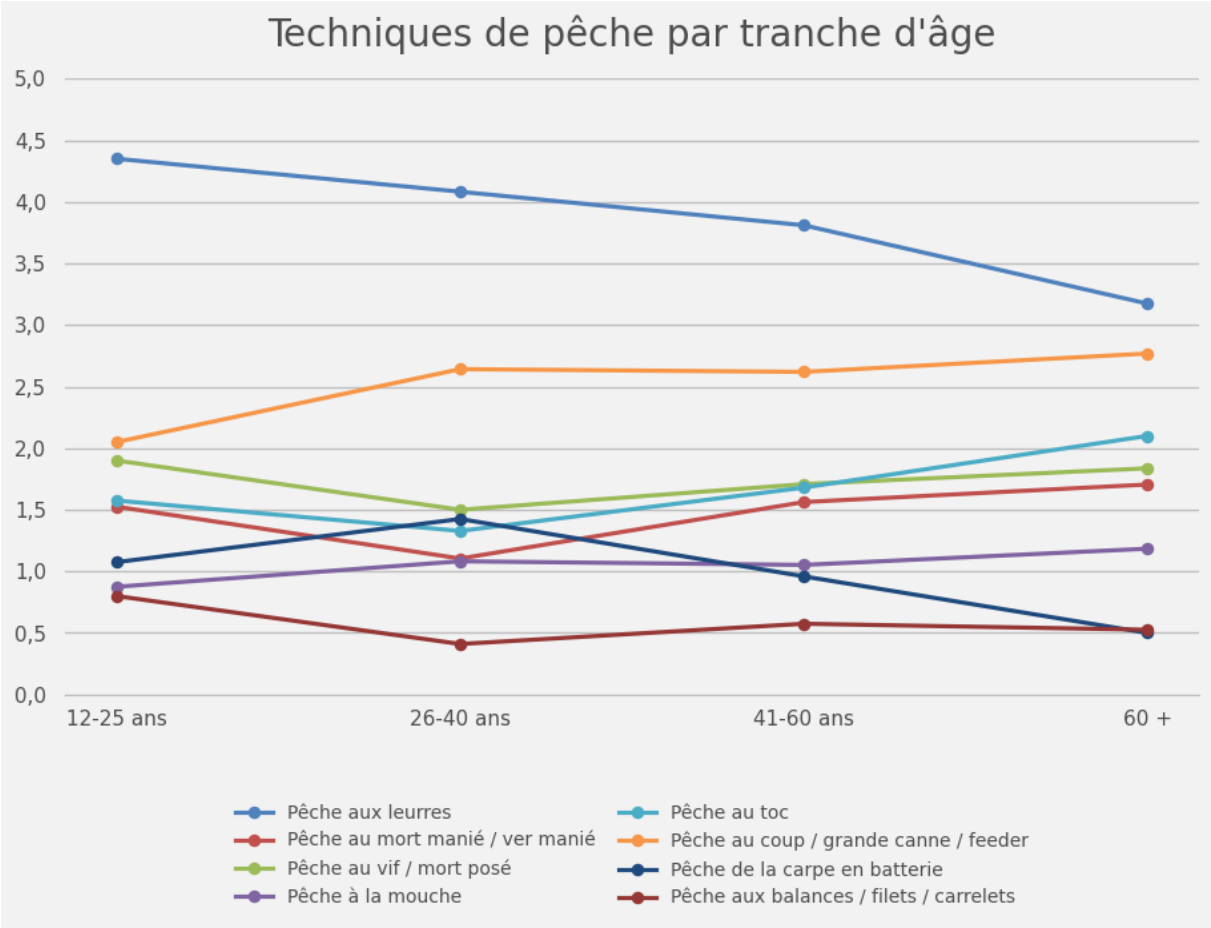


Enfin, la pêche aux balances / filets / carrelets obtient une note moyenne très faible (0,6/5) qui témoigne de la **faible pratique de ces techniques**, même si elles se maintiennent à un niveau à peine moindre qu'en 2022.

Croisement des techniques de pêche par âge et par CSP

Après avoir vu que **la pêche au leurre est la technique la plus plébiscitée en Gironde**, des croisements ont été fait avec l'âge et la catégorie socio-professionnelle (CSP) des répondants.





Quelle que soit la catégorie socio-professionnelle, la pêche aux leurres arrive en tête. Chez les étudiants elle est largement devant les autres pêches. La pêche au coup arrive en seconde place chez toutes les CSP, sauf les agriculteurs et les étudiants qui lui préfèrent la pêche au vif / mort posé. On peut noter aussi que la pêche de la carpe en batterie est plus pratiquée par les artisans / commerçants que par les autres CSP. C »'est la même chose pour la pêche à la mouche chez les cadres.

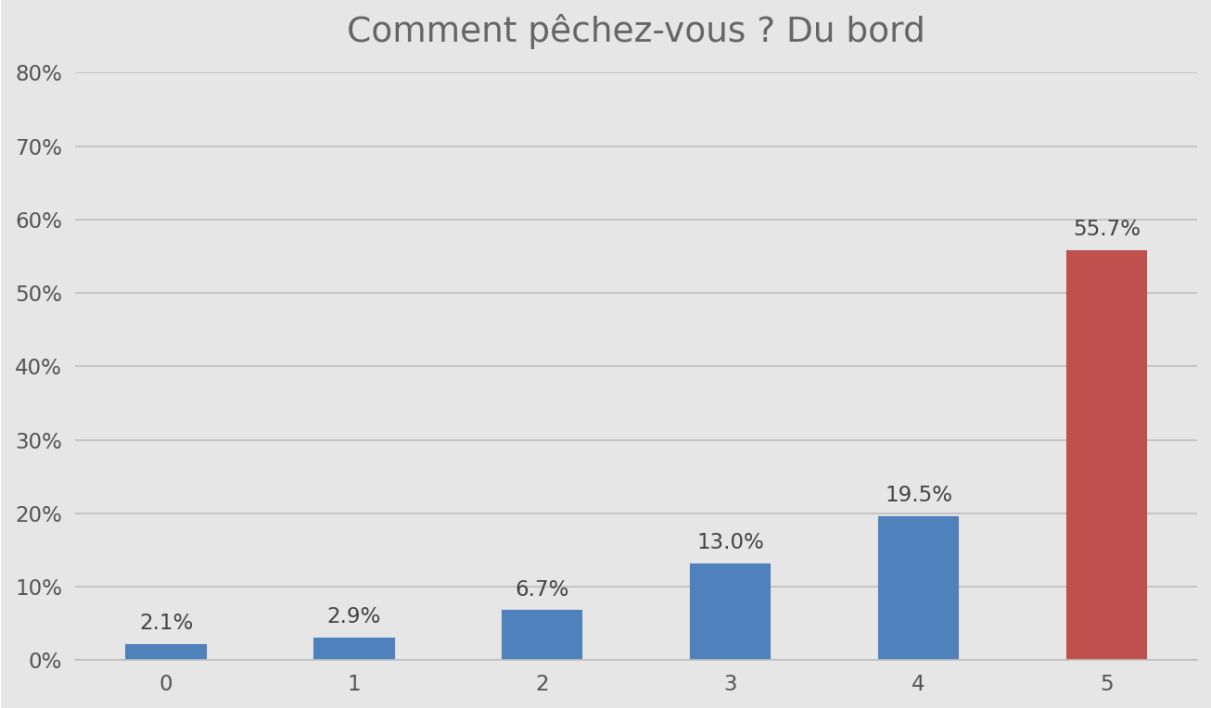
Comme en 2022, La pêche aux leurres est de loin la technique qui intéresse le plus les jeunes générations. Cette technique est en tête chez toutes les générations, mais l'intérêt décroit globalement avec l'âge. A l'inverse, **les pêches au coup** intéressent moins les jeunes de moins de 25 ans, même si elles arrivent **en seconde position** dans toutes les tranches d'âge. On remarque aussi que la **pêche de la carpe en batterie est en recul chez les moins de 25 ans** comparé à 2022.

Modes de pêche

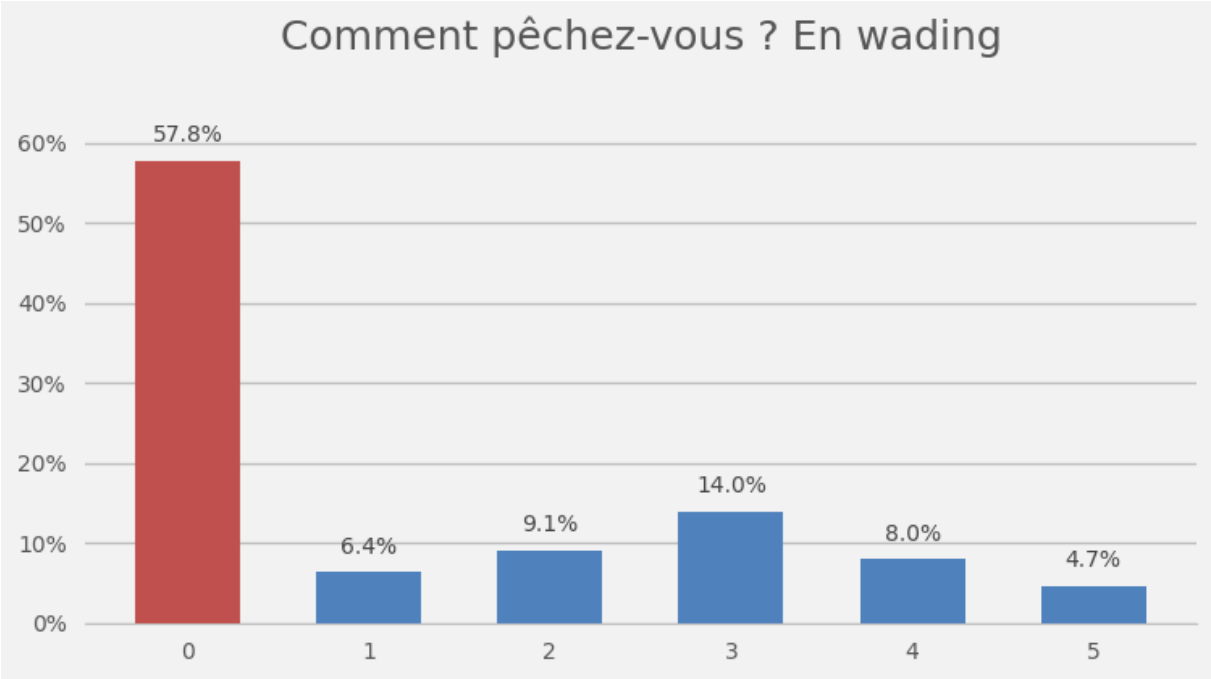
Pour les modes de pêche, les participants à l'enquête devaient noter leur degré de pratique par une note allant de 0 (jamais) à 5 (toujours).

	Mode de pêche	Note moyenne et évolution par rapport à 2022	Pêcheurs ayant une pratique forte ou exclusive (note = 4 ou 5) et évolution par rapport à 2022
1	**Du bord**	**4,2 (=)**	**75,2% (-1%)**
2	Bateau à moteur	1,4 (-0,1)	21,5% (-0,7%)
3	En wading	1,3 (+0,1)	12,7% (-0,9%)
4	En float-tube	0,9 (=)	13,2% (+1,4%)
5	En embarcations à rames ou à pédales	0,6 (=)	6,1% (-1%)

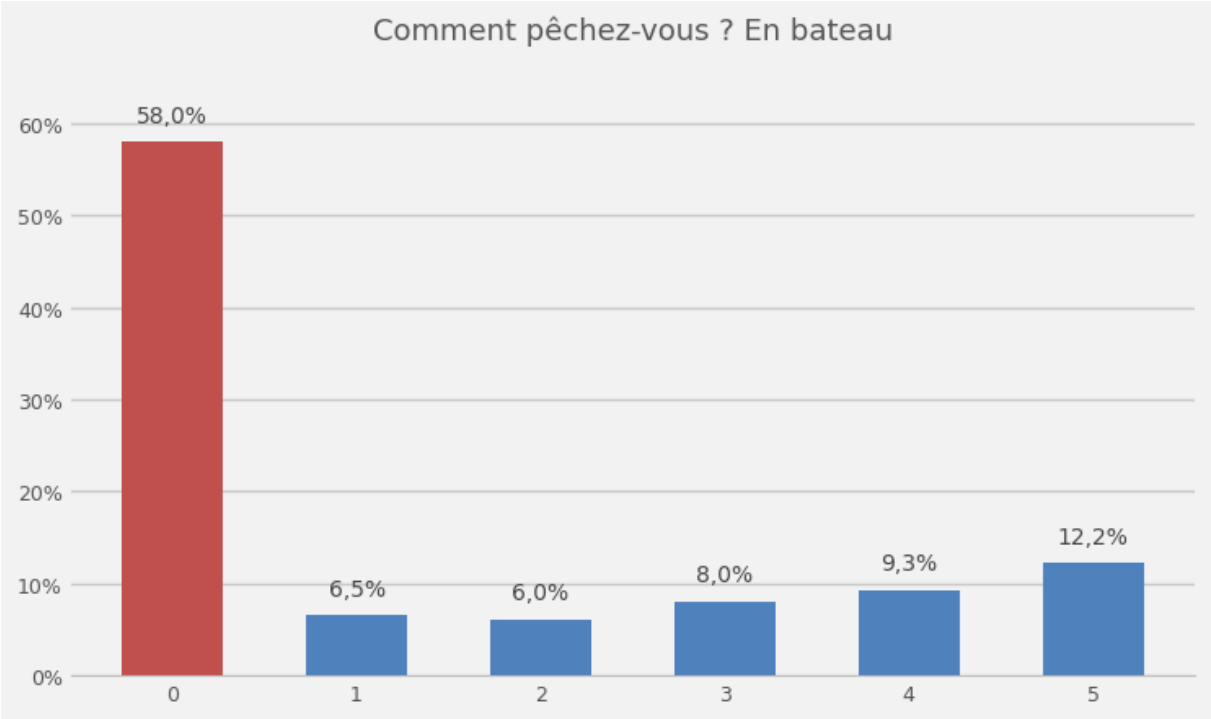
Globalement, les notes moyennes sont quasiment les mêmes qu'en 2022, **avec une prédominance de la pêche du bord**. On remarque néanmoins un léger accroissement de la pratique du float-tube de manière régulière.



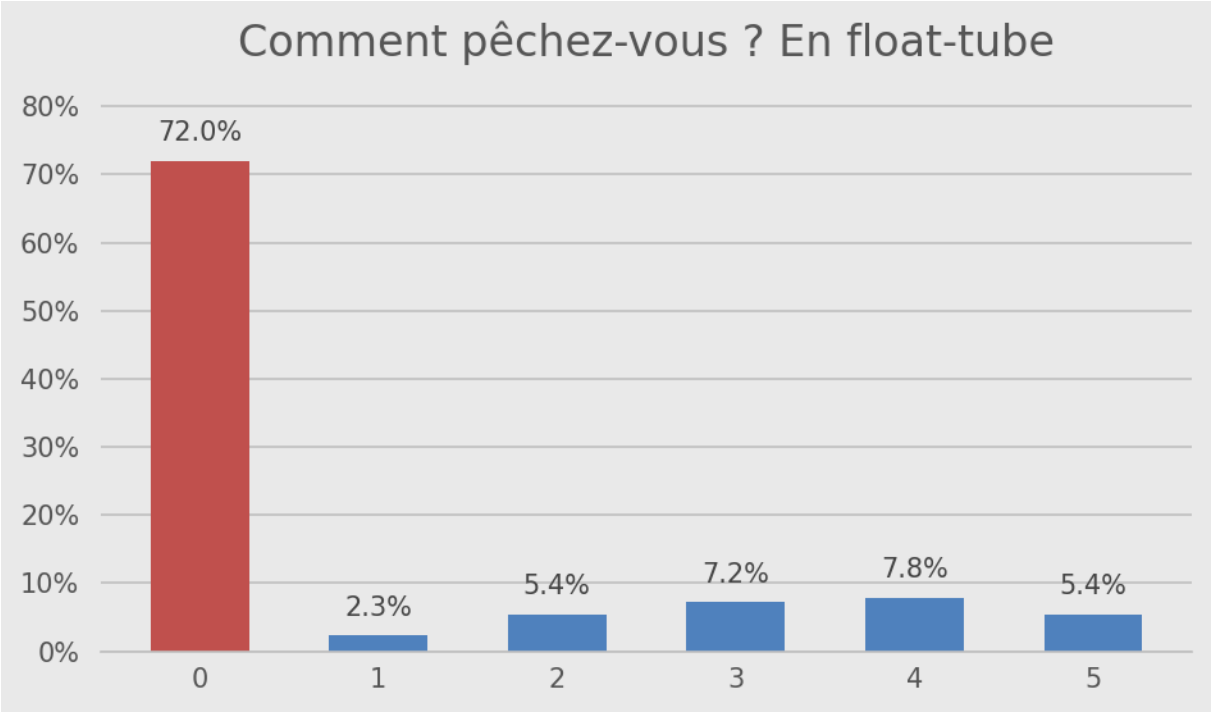
55,7% des pratiquants pêchent uniquement du bord, soit 1,3% de moins qu'en 2022. La pêche du bord est donc toujours largement prépondérante en Gironde.



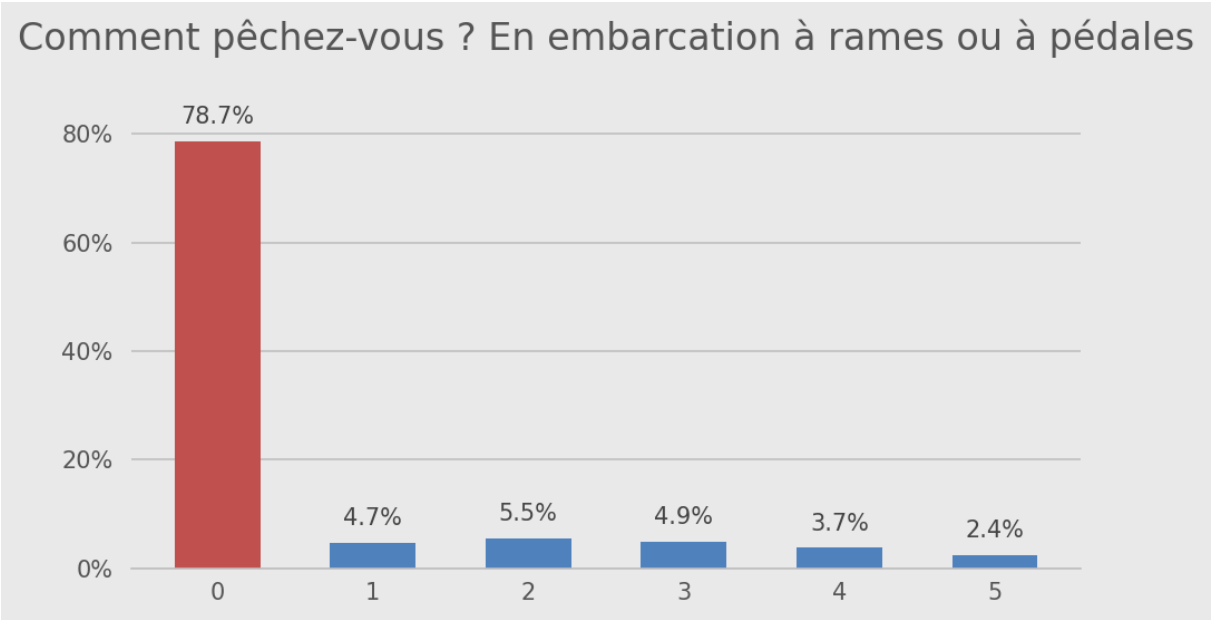
En ce qui concerne **le wading, 57,6 % des répondants ne le pratiquent jamais**. Le fait que le département de la Gironde ait peu de rivières à truites peut expliquer cette faible pratique du wading.



58% pêcheurs ne pratiquent jamais en bateau à moteur. Ils sont 21,5% à avoir une pratique forte à exclusive de ce mode de pêche. Ce résultat assez important peut s'expliquer par la présence des grands lacs littoraux et de grands fleuves/rivières sur lesquels la pratique de la pêche peut s'avérer compliquée sans ce type d'embarcation.



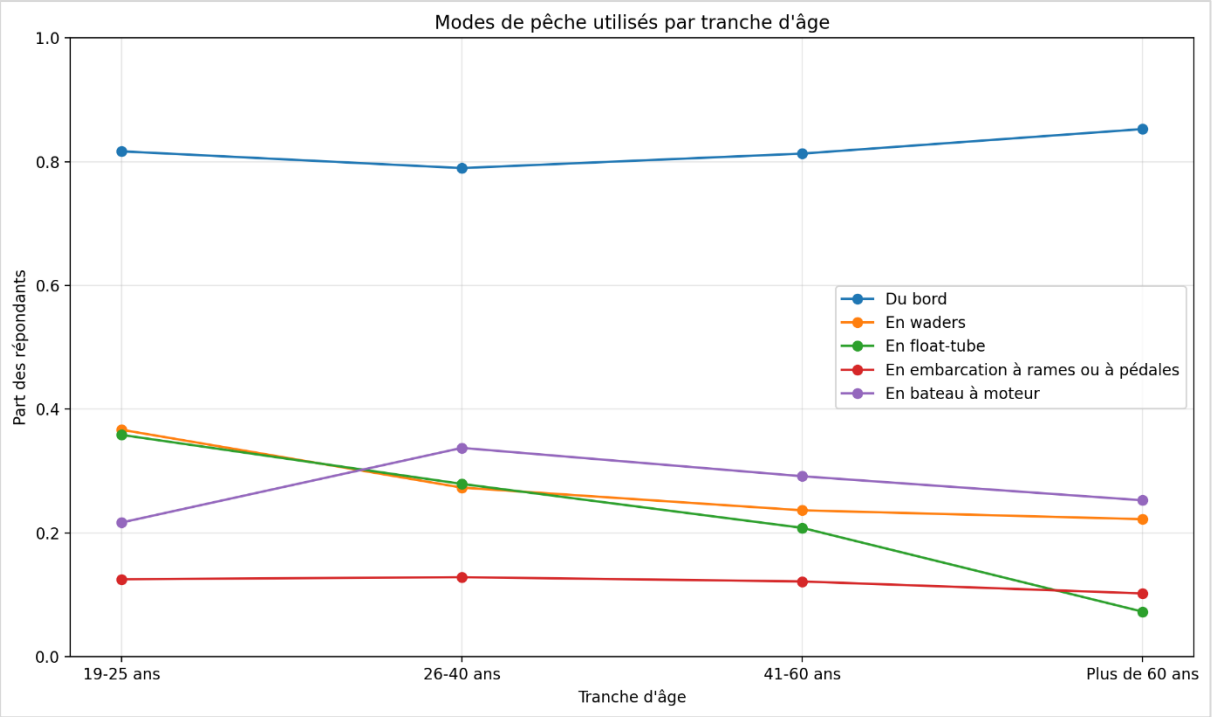
72% des répondants ne pratiquent jamais le float-tube. **Ce mode de pêche reste encore très minoritaire,** et sa croissance faible si on compare à 2022.



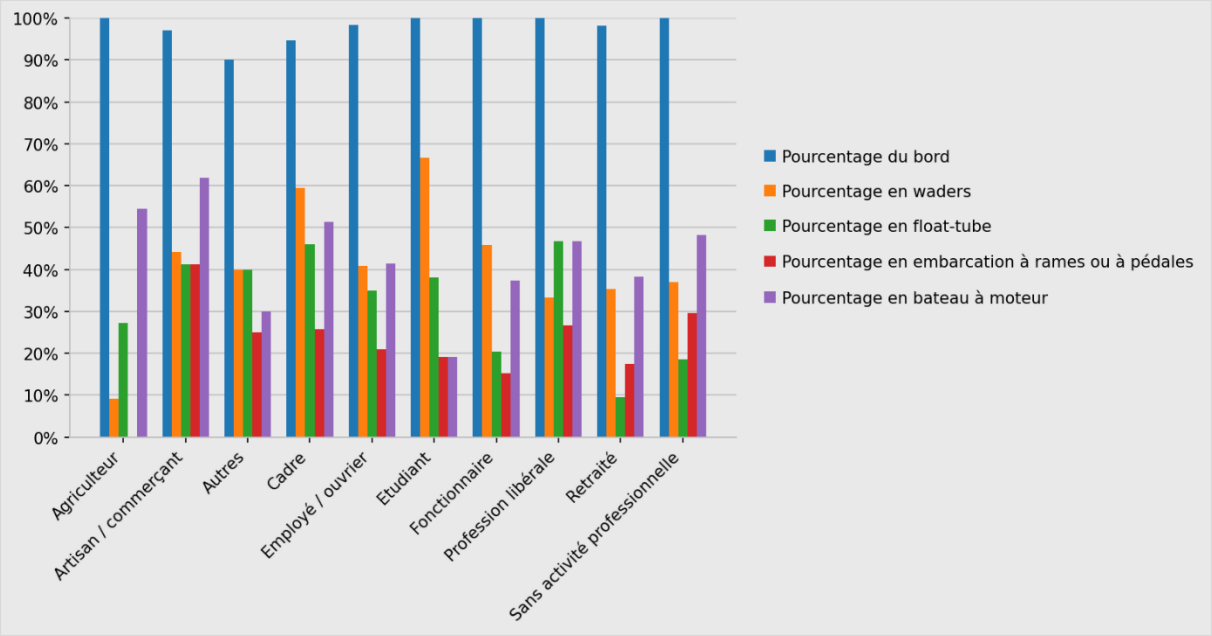
78,7% des répondants ne pratiquent jamais en embarcation à rames ou à pédales, soit 1,8% de plus qu'en 2022.

Croisement des modes de pêche par âge et par CSP

Les données concernant les modes de pêche utilisés ont été croisés avec l'âge et la CSP des répondants dans les graphiques suivants.

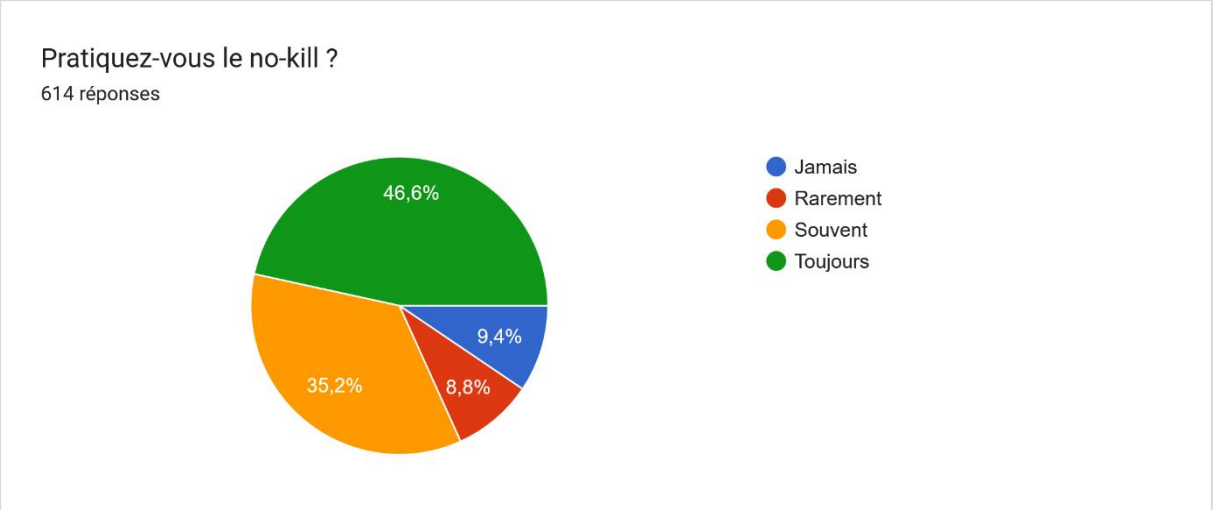


Quelles que soient les catégories d'âge, la pêche du bord est de loin la plus pratiquée. Avant 25 ans, la pêche en waders et en float-tube sont chacune pratiquées par près de 40 % des répondants. Ces pratiques décroissent ensuite avec l'âge pour être supplantées par la pêche en bateau à moteur.

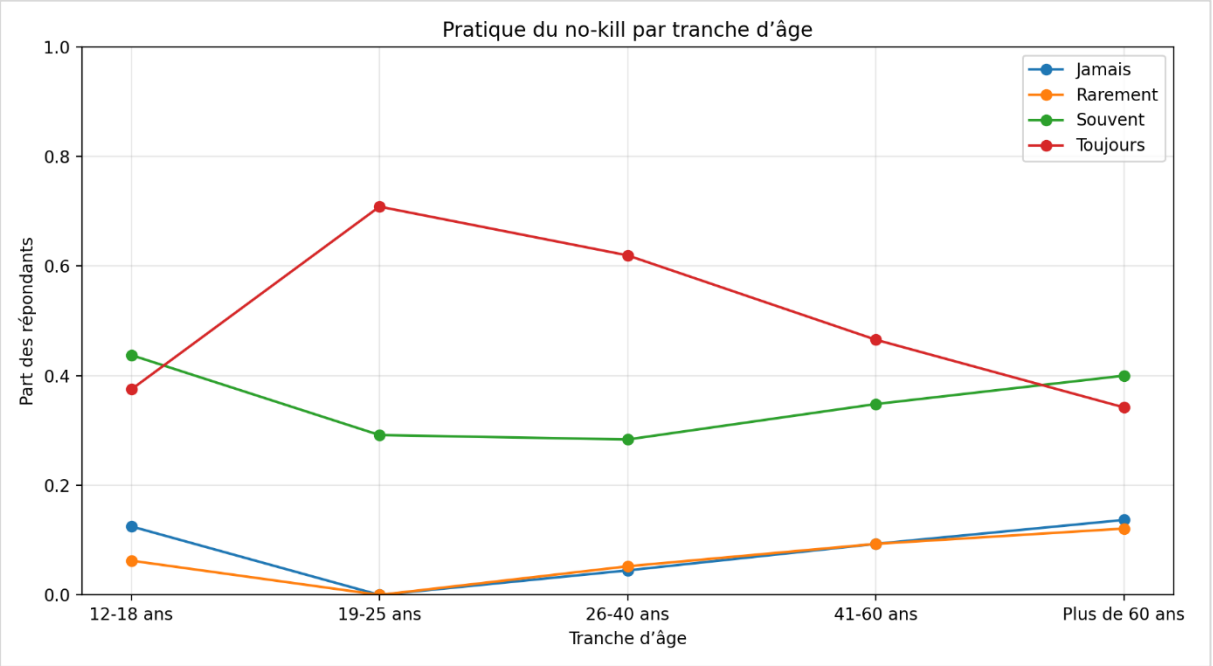


La pêche du bord est largement la plus plébiscitée quelle que soit la catégorie socio-professionnelle. La pêche en wading est bien pratiquée par les étudiants, les cadres et les fonctionnaires, pour qui elle arrive en seconde position. La pêche en bateau à moteur est plus pratiquée chez les agriculteurs, artisans/commerçants et sans activité professionnelle (2ème place).

Pratique du no-kill

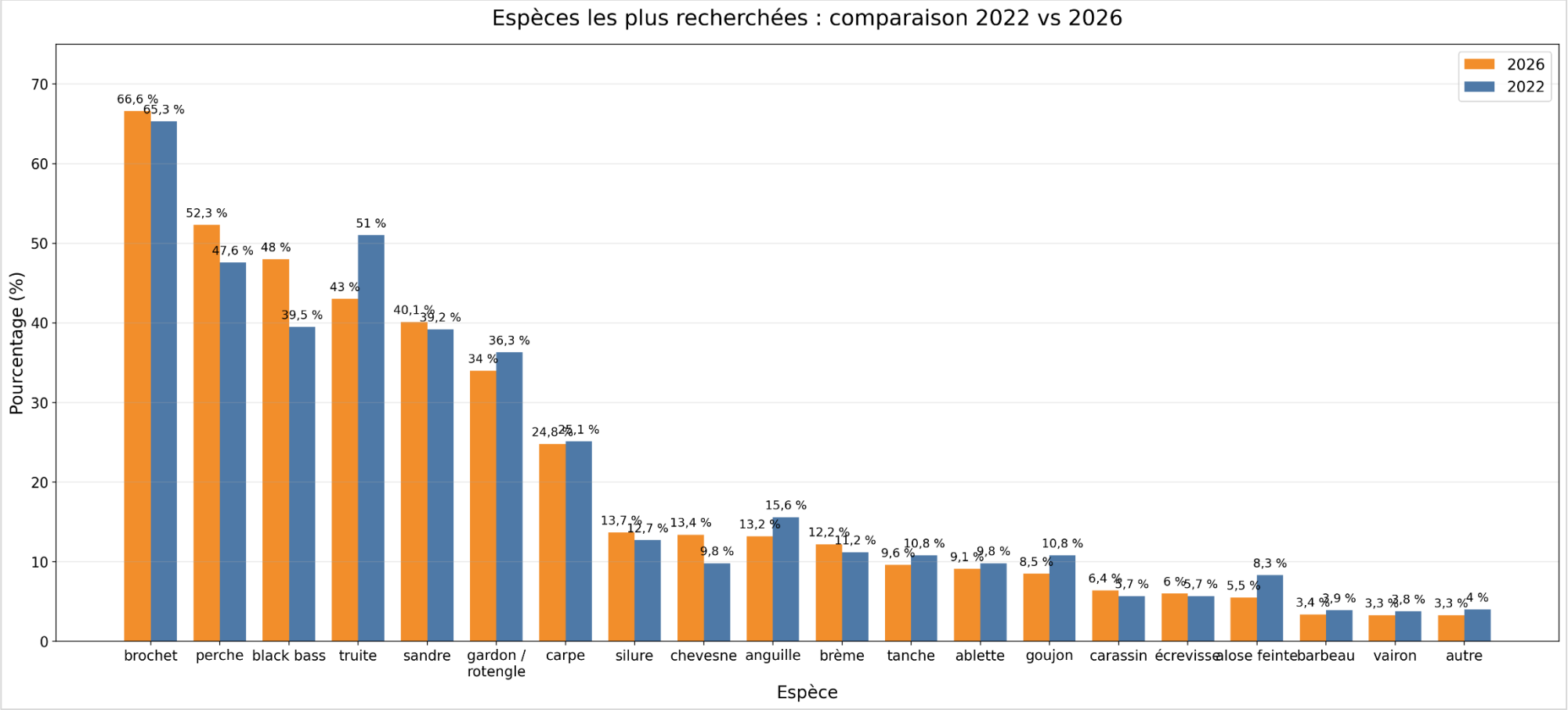


46,6% des pêcheurs déclarent toujours pratiquer le no-kill, soit une progression de +1,9% par rapport à 2022. La tendance se confirme donc, puisque cette pratique était déjà en progression en 2022.

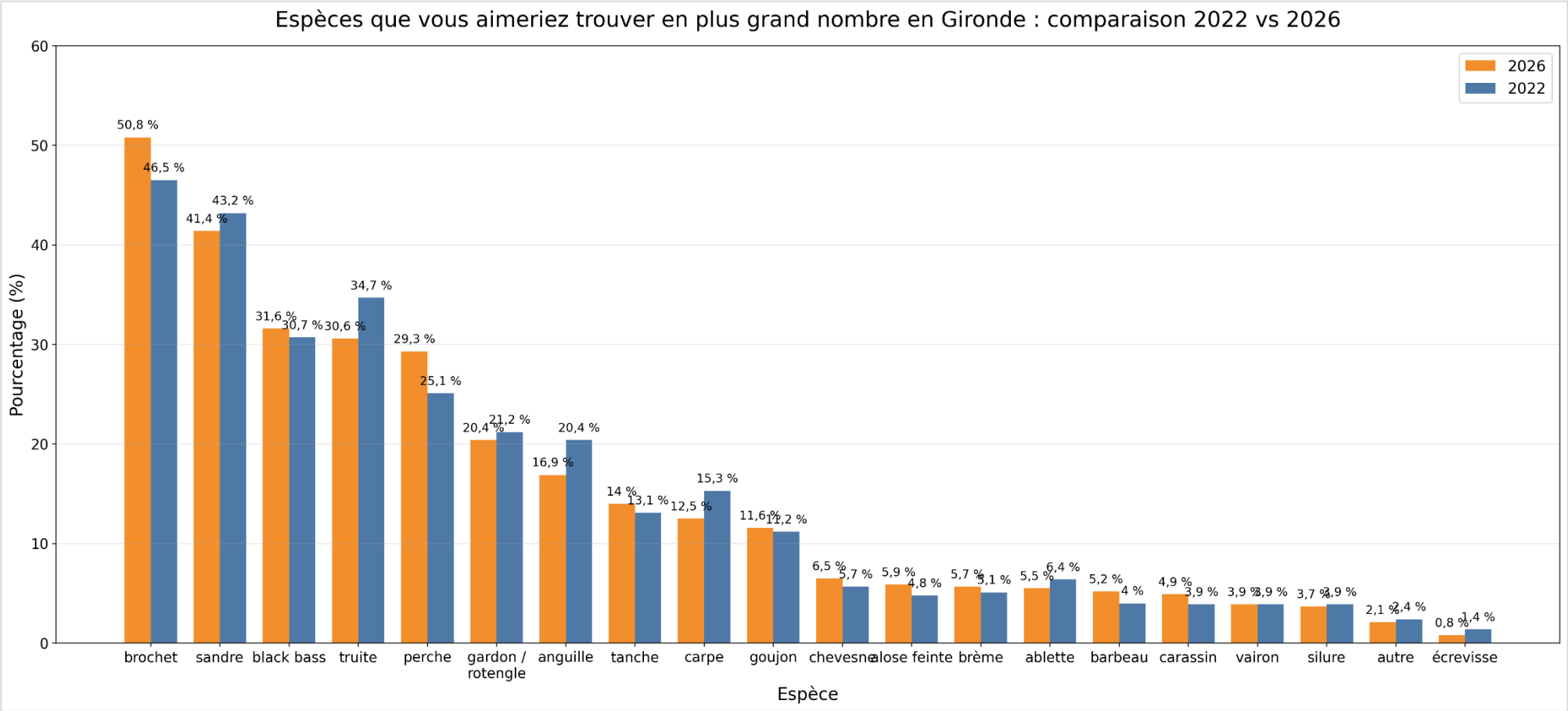


C'est chez les 19-25 ans que le no-kill est le plus pratiqué, avec une diminution de la pratique en fonction de l'âge. Chez les moins de 18 ans, lo no-kill est moins pratiqué, ce qui peut correspondre à la prise des premiers poissons.

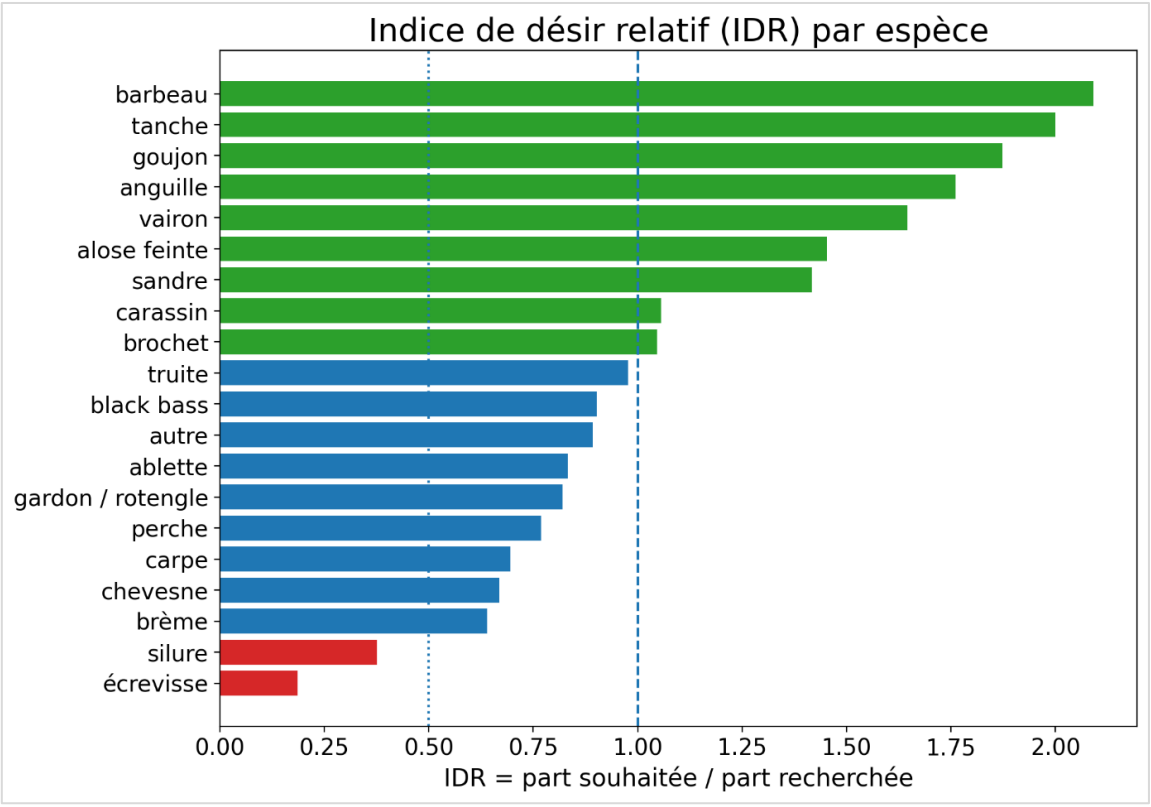
Espèces ciblées

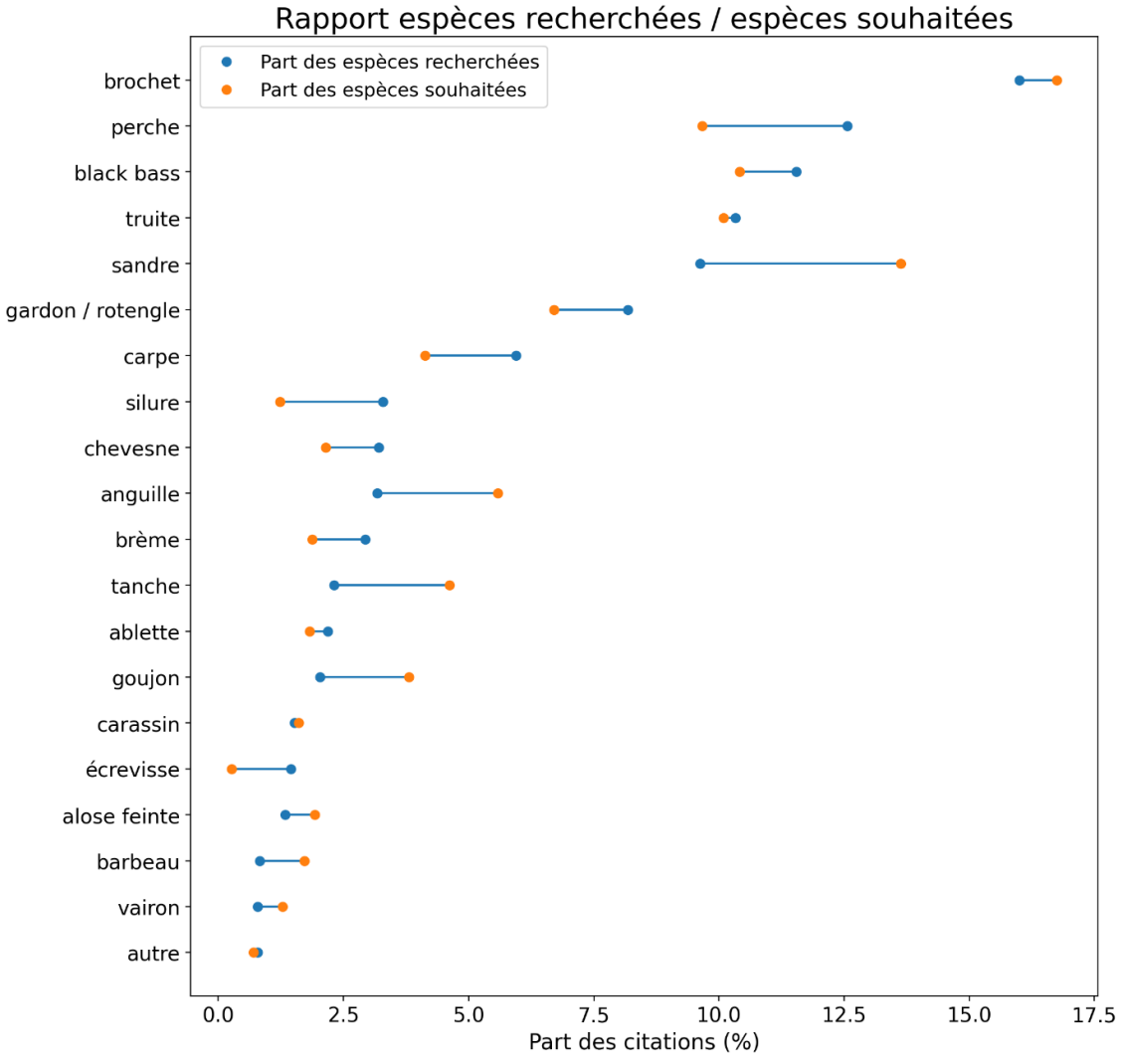


Pour les deux tiers des pêcheurs répondants (66,6%), **le brochet fait partie des espèces piscicoles les plus recherchées (+1,3% par rapport à 2022)**. La **perche** est désormais la deuxième espèce la plus recherchée (+4,7%), devant le **black bass** (+8,5%). La recherche de la **truite** est en forte diminution (-8%), même si elle devance toujours le **sandre** (+0,9%). Les poissons susceptibles d'être capturés au leurre sont donc les plus recherchés, ce qui est logique au vu des techniques plébiscitées plus haut.



En ce qui concerne **les espèces que les pêcheurs souhaiteraient voir en plus grand nombre, le brochet arrive en premier** (50,8%) avec la plus grosse progression (+4,3%), ce qui témoigne de l'intérêt des pêcheurs pour ce poisson en Gironde. Le **sandre** est toujours en seconde position, mais sa demande est en diminution (-1,8%). Le **black-bass** complète désormais le podium en progressant légèrement (+0,9%), alors que la demande en **truite** chute de manière importante (-4,1%). La **perche** reste cinquième, mais avec une forte progression de la demande (+4,2%


Indice de désir relatif (IDR) par espèce
barbeau
tanche
goujon
anguille
vairon
alose feinte
sandre
carassin
brochet
truite
black bass
autre
ablette
gardon / rotengle
perche
carpe
chevesne
brème
silure
écrevisse
0.00
0.25
0.50
0.75
1.00
1.25
1.50
1.75
2.00
IDR = part souhaitée / part recherchée


Rapport espèces recherchées / espèces souhaitées
Part des espèces recherchées
Part des espèces souhaitées
brochet
perche
black bass
truite
sandre
gardon / rotengle
carpe
silure
chevesne
anguille
brème
tanche
ablette
goujon
carassin
écrevisse
alose feinte
barbeau
vairon
autre
0.0
2.5
5.0
7.5
10.0
12.5
15.0
17.5
Part des citations (%)

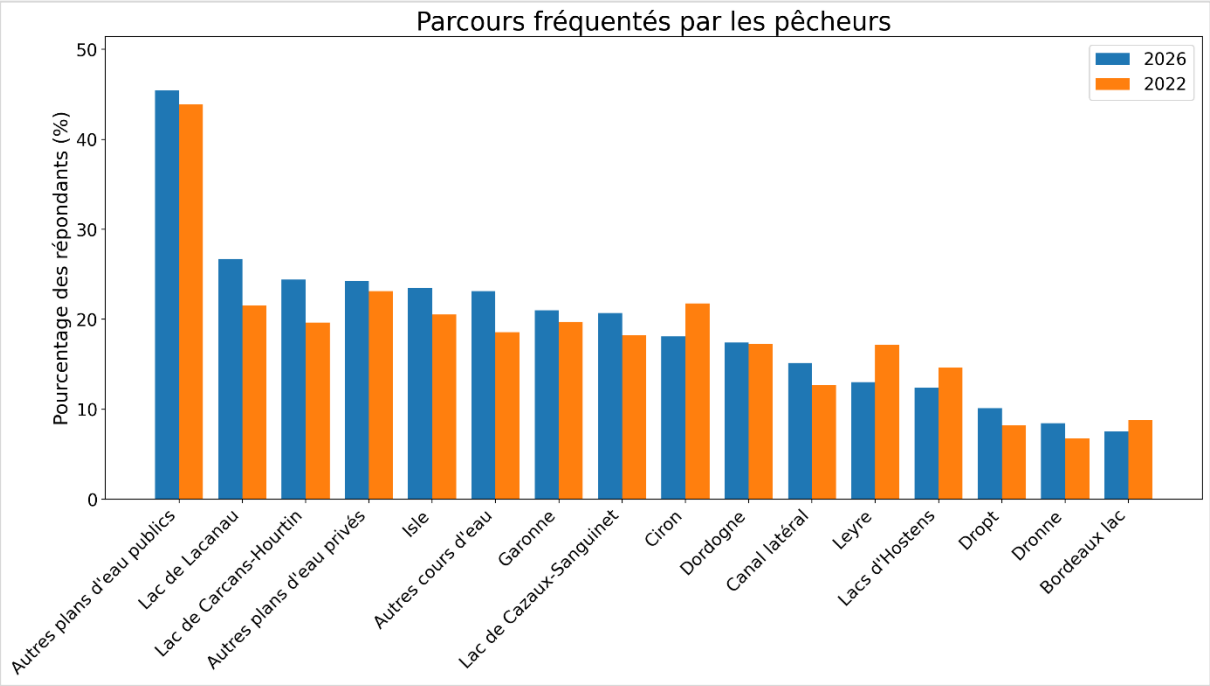
La mise en relation des données présentées dans les deux graphiques précédents permet d'obtenir des informations sur les espèces qu'aimeraient trouver les pêcheurs, comparé aux espèces qu'ils recherchent.

L'indice de désir relatif (IDR) permet de mesurer le décalage entre les souhaits des pêcheurs et la réalité vécue sur le terrain. Selon les pêcheurs, Les espèces pour lesquelles le **l'IDR est supérieur à 1** (en vert sur le graphique) ne sont pas assez présentes par rapport à leur recherche. En rouge, on observe les espèces qui sont beaucoup trop présentes selon les pêcheurs.

Le deuxième graphique permet de pondérer ces résultats par rapport à l'intérêt des pêcheurs pour les différentes espèces. Ainsi, il apparait que **le sandre est de loin l'espèce qui souffre d'un déficit de présence** par rapport à sa popularité auprès des pêcheurs, suivi dans une moindre mesure de l'anguille et de la tanche.

Parcours de pêche fréquentés régulièrement en Gironde

Pour cette question, les participants devaient sélectionner un ou plusieurs parcours de pêche parmi les réponses proposées.



Comme en 2022, la pêche des **« petits » plans d'eau publics arrive largement en tête** : 45,5% des pêcheurs déclarent y pêcher régulièrement. Le **lac de Lacanau** est désormais le deuxième spot de pêche (+5,2% par rapport à 2022) devant le **lac de Carcans-Hourtin** (+4,7%). En revanche, **certains parcours connaissent une baisse de leur fréquentation**. C'est le cas du Ciron (-3,7%), de la Leyre (-4,1%), d'Hostens (-2,2%) et de Bordeaux lac (-1,3%) qui passe à la dernière place.

Attentes des pêcheurs en termes d'actions

Les sondés ont été amené à répondre à la question suivante : *« Évaluez les actions à mener en Gironde en faveur de la pêche de loisir ».* Pour chaque proposition d'action, les répondants devaient donner une note allant de 0 (aucun) à 5 (prioritaire).

	Action à mener en faveur de la pêche de loisir	**Note moyenne**
1	Lutter contre les espèces envahissantes (animales et végétales)	4,43
2	Sensibiliser les pêcheurs à l'environnement	4,32
3	Informer les pêcheurs sur la qualité des milieux aquatiques	4,28
4	Développer les frayères / habitats naturels et artificiels	4,19
5	Informer les pêcheurs sur les actions menées par la Fédération et les associations pour protéger les milieux aquatiques	4,15
6	Communiquer sur la règlementation pêche	4,08
7	Renforcer les contrôles par les gardes-pêche	3,97
8	Ouvrir de nouveaux parcours de pêche	3,77
9	Développer les alevinages en carnassiers	3,69
10	Améliorer l'entretien des berges sur les parcours de pêche	3,68
11	Développer les initiations à la pêche	3,68
12	Informer les pêcheurs sur les spots de pêche	3,67
13	Installer des panneaux d'information sur les parcours	3,65
14	Construire des pontons de pêche accessibles aux handicapés	3,60
15	Développer les évènements pêche (manifestations, rencontres...)	3,50
16	Informer les pêcheurs sur les techniques de pêche	3,36
17	Développer les alevinages en poissons blancs	3,27
18	Augmenter le nombre de parcours carnassiers ouverts toute l'année	3,27
18	Augmenter le nombre de parcours labellisés pêche (famille, passion, découverte)	3,25
19	Augmenter le nombre de parcours "no-kill"	3,24
20	Valoriser la pêche comme activité touristique	3,11
21	Développer les alevinages en truites en cours d'eau	3,07
22	Augmenter le nombre d'hébergements labellisés pêche	2,88
23	Améliorer l'accès en voiture aux postes de pêche	2,88
24	Développer les concours de pêche	2,85
25	Aménager / rénover des cales de mises à l'eau	2,84
26	Créer des parcours surdensitaires en carnassiers	2,79
27	Augmenter le nombre de parcours ouverts à toutes les embarcations	2,22
28	Augmenter le nombre de parcours ouverts aux float-tubes	2,14
29	Développer les alevinages en carpes	2,10
30	Développer les "pôles truites fédéraux"	2,09
31	Créer un nouveau réservoir mouche	1,73
32	Augmenter le nombre de parcours ouverts à la carpe de nuit	1,69
33	Créer un nouveau carpodrome	1,48

L'action la plus plébiscitée par les pêcheurs répondants est **« Lutter contre les espèces envahissantes »**. Comme en 2022, ce sont les 5 mêmes propositions qui sont citées, dans

un ordre un peu différent, et elles concernent des **actions environnementales,** qu'elles soient de terrain ou simplement informatives. Viennent ensuite les **actions règlementaires liées à la pratique de la pêche** : communication et contrôles.

Des actions comme « Informer les pêcheurs sur les spots de pêche et « Construire des pontons de pêche accessibles aux handicapés » ont reculé dans la hiérarchie. On peut y voir un lien avec les actions menées en ce sens : lancement de l'application Geopeche, aménagement de plus d'une dizaine de pontons répartis sur le département. Le recul fort de la proposition « Aménager / rénover des cales de mises à l'eau » est plus surprenant étant donné qu'il y a eu peu d'actions en ce sens.

Perspectives

Les résultats de cette étude montrent que **les pratiques et les attentes des pêcheurs ayant répondu à l'enquête ont globalement peu évolué entre 2022 et 2026**. Certaines tendances se confirment néanmoins, notamment l'intérêt croissant pour la pêche aux leurres, l'évolution des espèces recherchées et l'importance accordée à la protection des milieux aquatiques.
Les perspectives suivantes permettent d'identifier plusieurs orientations pour les années à venir, à confronter aux caractéristiques des territoires, aux connaissances écologiques et aux moyens disponibles.

Protection et restauration des milieux aquatiques

La protection des milieux aquatiques apparaît comme la principale attente des pêcheurs interrogés. Les cinq actions les mieux notées concernent directement la préservation des écosystèmes, la sensibilisation à l'environnement et l'information sur les milieux aquatiques.
Ces résultats confortent l'importance des actions de préservation et de restauration des milieux menées par la Fédération et ses partenaires. La poursuite des travaux sur les habitats piscicoles, la restauration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau et des zones humides, ainsi que la prévention et la gestion des espèces envahissantes constituent des axes de travail à privilégier.
Ces interventions doivent s'accompagner d'une meilleure valorisation des résultats des suivis scientifiques et des actions réalisées sur le terrain, afin de permettre aux pêcheurs de mieux comprendre les enjeux environnementaux de leur territoire.

Cartes de pêche et fidélisation des pratiquants

Près de trois répondants sur dix ne prennent pas systématiquement une carte de pêche annuelle. Les principales raisons invoquées restent l'augmentation de son prix et le manque de temps disponible pour pratiquer.
Ces résultats soulignent l'existence d'un public dont la pratique et l'achat d'une carte peuvent varier d'une année à l'autre. Une réflexion pourrait être menée sur les moyens de fidéliser ces pêcheurs, notamment à travers une meilleure valorisation des différentes offres de cartes, la communication sur les possibilités de pêche de proximité et la facilitation de l'accès à la pratique.

Communication et mobilisation du réseau associatif

Les pêcheurs interrogés connaissent globalement le rôle de la Fédération et des AAPPMA. Les supports numériques fédéraux, et particulièrement le site internet, constituent leurs principales sources d'information.
Toutefois, **les attentes restent importantes concernant la qualité des milieux aquatiques, les actions de protection réalisées et la réglementation de la pêche**.
La communication pourrait ainsi être renforcée autour de ces thématiques, en privilégiant des contenus accessibles et réguliers : résultats des suivis piscicoles, état des milieux, projets de restauration, actions des AAPPMA et évolutions réglementaires.

Le développement du bénévolat constitue également un enjeu. Si 22,3 % des répondants souhaiteraient s'investir dans une AAPPMA, le manque de temps apparaît comme le principal frein à la participation. Une meilleure valorisation des actions associatives et le développement de possibilités d'engagement ponctuel pourraient favoriser la mobilisation de nouveaux bénévoles.

Transmission et accès à la pêche

La transmission familiale demeure le principal vecteur de découverte et d'apprentissage de la pêche. L'initiation par les écoles de pêche et les professionnels reste minoritaire, ce qui laisse des **possibilités de développement pour les actions d'animation et de découverte**, notamment auprès des jeunes et des nouveaux pratiquants.
En matière d'accès à la pêche, plus des trois quarts des répondants parcourent généralement 50 km ou moins pour rejoindre leur lieu de pratique. Les petits plans d'eau publics restent les parcours les plus régulièrement fréquentés.
Ces résultats confirment **l'intérêt de maintenir un maillage territorial de parcours diversifiés et accessibles**. La conservation et l'amélioration des sites existants doivent constituer une priorité, sans exclure l'ouverture de nouveaux parcours lorsque les conditions environnementales et foncières le permettent.
L'entretien adapté des berges, l'amélioration de l'accès aux postes de pêche et la poursuite des aménagements accessibles aux personnes en situation de handicap peuvent contribuer à répondre aux attentes exprimées. Les équipements destinés aux embarcations devront, quant à eux, être étudiés au regard des besoins spécifiques à chaque site.

Techniques, modes de pêche et parcours

La **pêche aux leurres confirme sa place de technique la plus appréciée des répondants**, particulièrement auprès des jeunes générations. La pêche au coup et ses techniques dérivées conservent également une place importante.
La pêche du bord reste largement prédominante, ce qui souligne la nécessité de préserver des berges accessibles et des postes de pêche adaptés aux différentes techniques. Les pratiques embarquées conservent néanmoins leur intérêt, notamment sur les grands lacs et les principaux axes fluviaux.
Le float-tube poursuit une progression modérée, particulièrement auprès des jeunes pêcheurs. Le développement de cette pratique pourrait être accompagné sur des sites adaptés, sans pour autant constituer une priorité généralisée à l'échelle départementale.
La pratique du no-kill continue également de progresser, avec plus de 80 % des répondants déclarant relâcher leurs captures souvent ou toujours. Pour autant, la demande de nouveaux parcours réglementés en no-kill reste relativement modérée. Leur développement pourrait donc être envisagé de manière ciblée, en fonction des vocations des parcours et des objectifs de gestion piscicole.

Espèces recherchées et gestion piscicole

Le brochet demeure l'espèce la plus recherchée par les pêcheurs ayant répondu à l'enquête. Il est également celle que les répondants souhaiteraient trouver en plus grand nombre.

La préservation et la restauration de ses habitats, notamment de ses zones de reproduction, doivent donc rester des axes importants de la gestion piscicole départementale.
Le sandre fait également l'objet d'attentes significatives. Des actions spécifiques pourraient être étudiées sur les secteurs présentant des enjeux identifiés, en s'appuyant prioritairement sur les connaissances scientifiques relatives aux populations, aux habitats et aux conditions de reproduction.
La progression de l'intérêt pour la perche et le black-bass mérite aussi d'être prise en compte dans les orientations de gestion et de valorisation des parcours carnassiers.
Parallèlement, les pêches au coup conservent un intérêt important auprès des répondants. La préservation de parcours adaptés à ces pratiques, ainsi que les actions favorables aux populations de cyprinidés, doivent être poursuivies.
La truite, bien qu'en recul dans les préférences exprimées, reste une espèce recherchée par une part notable des pêcheurs. Les actions qui lui sont consacrées devront être adaptées aux caractéristiques écologiques des milieux et aux attentes locales.
Dans l'ensemble, les opérations d'empoissonnement doivent être envisagées comme des outils complémentaires, dont la pertinence est à apprécier en fonction des diagnostics piscicoles, des objectifs de gestion et des capacités d'accueil des milieux. Les actions favorisant la reproduction naturelle et la qualité des habitats doivent rester privilégiées chaque fois qu'elles sont pertinentes.

Réglementation et contrôles de la pêche

L'information sur la réglementation et le renforcement des contrôles figurent parmi les attentes importantes des répondants.
Ces résultats confortent la nécessité de maintenir une présence régulière des gardes-pêche sur le terrain, afin de prévenir les infractions, sensibiliser les pratiquants et veiller au respect de la réglementation.
Cette présence doit s'inscrire en complémentarité avec une communication réglementaire claire et accessible, permettant aux pêcheurs de disposer des informations nécessaires à une pratique conforme à la réglementation et respectueuse des milieux aquatiques.